

Trafic de drogue à Sidi Bel-Abbès

**Plus de 4.000 comprimés hallucinogènes,  
600 grammes de kif saisis et huit arrestations**

P05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7078 - MERCREDI 08 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Air Algérie Cargo

**1ère opération d'exportation  
avec une réduction  
de 50 % des frais**

P04

Elle dénonce une «campagne calomnieuse» orchestrée par CNews

## La Grande Mosquée de Paris en colère

Déclaration du président Macron  
sur l'Algérie

Le FLN dénonce  
«un dérapage inadmissible»

Bureau de l'APN

Les propos «irresponsables»  
du président français dénoncés

Lire en page 03

ORAN P07

Il est l'un des plus anciens journaux nationaux  
**Meziane rend hommage à l'histoire d'«El Djoumhuria»**

D'ici le 10 janvier 2025, un total de 17 cages flottantes installées  
**Une production de 7.300 tonnes en mer  
et 260 tonnes en aquaculture en 2024**

Après des travaux de réhabilitation  
**Réception du «Grand Hôtel» en février prochain**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Code de procédure pénale

## L'examen des dispositions du projet se poursuit à l'APN



**L**a commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi, lundi, l'examen des dispositions du projet de code de procédure pénale, a indiqué un communiqué de l'APN. "Dans le cadre de la poursuite de la série de ses réunions, la

commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, sous la présidence de M. Hicham Sifer, a tenu, lundi, une réunion consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du projet de code de procédure pénale, en présence de cadres du ministère de la Justice", précise le communiqué.

Conformité aux normes du système de management intégré

## La CACOBATPH renouvelle sa certification internationale

**L**a Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, le renouvellement, pour la sixième fois consécutive depuis 2018, de sa certification internationale de conformité aux normes du système de management intégré. Cette certification internationale couvre les systèmes de management de la qualité (ISO 9001), les systèmes de management de la santé et de la sécurité au

travail (ISO 45001 version 2018) et les systèmes de management environnemental (ISO 14001 version 2015), a précisé la même source. Ce renouvellement "atteste de l'engagement de la CACOBATPH à adopter les normes internationales les plus élevées dans ses services pour garantir l'amélioration des performances et de l'efficacité administrative, renforcer la réactivité face aux défis et changements imprévus et répondre au mieux aux besoins de ses usagers", selon le communiqué.

Equipements et services pour la restauration et l'hôtellerie

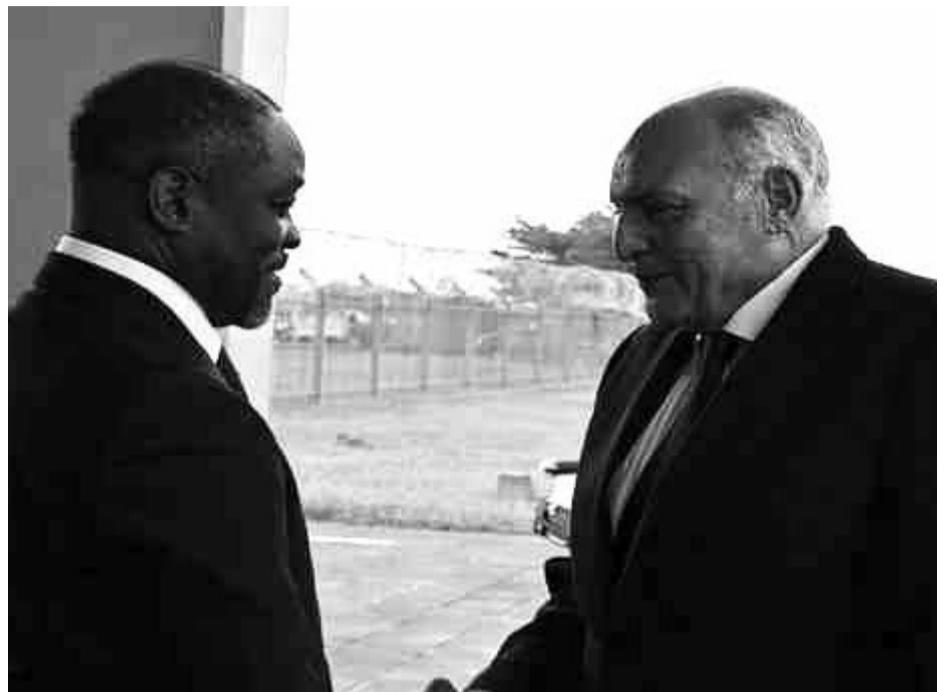
## Ouverture de la 17ème édition du Salon international

**L**a 17ème édition du Salon international des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités (HORECA Expo 2025), s'est ouverte, lundi, au Palais des expositions "Pins maritimes" (Alger). Lors de ce Salon international auquel prennent part quelque 100 exposants venant de plusieurs pays, dont la Turquie, France et Portugal, la production locale d'équipements de cuisine et de matériel pour les professionnels du secteur sera au rendez-vous. Le Salon met également en

lumière la contribution des start-up, qui se sont distinguées dans les domaines du design, de la décoration, de la technologie et de la numérisation destinées au secteur hôtelier. Au cours des quatre jours de cette manifestation, des experts en la matière animeront des conférences sur différents thèmes, à l'instar de "La cyber-sécurité et l'hospitalité", de "L'excellence dans le service hôtelier", ou "Les solutions numériques et la gestion des commandes en ligne pour les restaurants".

En qualité d'envoyé spécial du Président de la République

## Ahmed en mission au Cameroun



**E**n qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, lundi soir à Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, pour une visite officielle, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite, précise le communiqué, "s'inscrit dans le

cadre des traditions de concertation et de coordination entre les deux pays frères au sein des différents espaces d'appartenance conjointe aux niveaux continental et international". Elle vise également à "renforcer les efforts des deux pays pour réaliser davantage d'acquis dans le cadre de la coopération bilatérale dans divers domaines d'intérêt commun et mutuellement bénéfiques", conclut la même source.

«Tadjawob»

## Une plateforme numérique lancée par le ministère des Relations avec le Parlement

**L**e ministère des Relations avec le Parlement a lancé, lundi à Alger, en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation, la plateforme numérique "Tadjawob", dédiée au traitement automatisé des questions orales et écrites des députés et membres du Parlement. Lors d'une Journée d'information intitulée "La numérisation, un gage d'efficacité pour la coordination institutionnelle", la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a précisé que le lancement

de la plateforme "Tadjawob", en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation, "met en évidence la réactivité du Gouvernement face aux préoccupations des citoyens exprimées par les membres des deux chambres du Parlement à travers les différents mécanismes de contrôle parlementaire", et ce, conformément aux "décisions souveraines prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et traduites dans plusieurs textes législatifs et réglementaires".

## HORECA EXPO ALGÉRIE 2025

6 - 9 janvier 2025  
Palais des expositions d'Alger - Safex (Pavillon Central)

PARTENAIRE

CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة والصناعة الجزائرية الفرنسية



17ème Salon International des Équipements et Services pour la Restauration, l'Hôtellerie et les Collectivités



# LE CARREFOUR D'ALGERIE

LE JOURNAL DU CITOYEN  
EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST

Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication

Abdellah BOUHALI

Directeur Technique

Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:

L'Entreprise Nationale de Communication,

d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

ANEPE ORAN

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz

E-mail: lecarrefourdorran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Elle dénonce une «campagne calomnieuse» orchestrée par CNews

## La Grande Mosquée de Paris en colère

Par B.Habib

**Q**uand l'extrême droite éternue c'est toute la France qui s'en agrippe! Encore une fois, la propagande politique extrémiste française fait ses siennes. Un autre scénario «Bis Driencourt» est monté en toutes pièces et cible, cette fois, sans ménage ni concession, la prestigieuse Mosquée de Paris. En quoi les Musulmans de France dérangerai-ils la France de Macron? La dernière prise de théâtre vient de la chaîne française de télévision controversée «Cnews» qui vient de s'en prendre gratuitement et avec une méchanceté inégalable contre La Grande Mosquée de Paris. Cette institution du culte musulman a dénoncé la «campagne» de ce pseudo média. En guise de soutien à la Grande Mosquée de Paris, les mosquées du Rhône ont réagi et l'ont soutenue.

On se souvient qu'après les propos diffamatoires contre l'Algérie de Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie, qui avait remis en cause la légitimité et l'histoire de l'Algérie et appelé à revoir les accords d'immigration, les traitant d'avoir été faits sur des «remords politiques» et non sur un droit, les Français s'en sont retourné contre lui et spécialement les Musulmans. Voilà que la chaîne «Cnews» choisit ce moment pour déverser son venin sur les Musulmans de France à travers la Grande Mosquée de Paris qui dénonce, avec la plus grande fermeté, la campagne "calomnieuse intolérable" menée à son encontre par la chaîne de télévision en question CNews. Cette chaîne haineuse a choisi de commémorer les attentats du 7 janvier 2015 contre «Charlie Hebdo» pour démythifier, discriminer et cibler explicitement les Musulmans de France comme étant la cause du malheur d'aujourd'hui de la France. Quelle triste et malveillante besogne que celle qui consiste une

nouvelle fois à dénigrer les Musulmans de France sous le silence complice de Macron.

Que reproche-t-on au fait à cette communauté musulmane, elle qui a toujours rempli son devoir électoral vers la France et fait travailler ses usines et industries, sauvant la France du chaos économique ? La première des Mosquées de France dit « rejeter entièrement les propos diffamants qui s'inscrivent dans sa stratégie globale, visant à discriminer l'ensemble des Musulmans de France ». Ainsi, la colère contre la France de Macron gagne de plus en plus du terrain dans le monde musulman de toutes les nationalités et pas seulement de l'Algérie. Emmanuel Macron, ou le poison de l'extrême centre en politique, dresse le tapis rouge au poison de l'extrême droite dans un cercle vicieux propagandiste contre l'Algérie et tous les Musulmans de France. La Grande Mosquée de Paris n'en revient pas, elle, pourtant, qui augmente la sonnette d'alarme sur la situation gravissime que vivent les Musulmans en France et plus que jamais. "La Grande Mosquée de Paris dénonce avec la plus grande fermeté la campagne calomnieuse intolérable menée à son encontre et à l'encontre de son recteur, M. Chems-eddine Hafiz, par la chaîne de télévision CNews et quelques personnalités de bas niveau", a en effet indiqué cette institution, dans un communiqué signé par son recteur. Elle a rappelé que ce week-end sur CNews, "un obscur « blogueur », Chawki Benzehra, a lancé de graves accusations, en affirmant que notre institution cherchait à déstabiliser la France", et que "quelques jours plus tôt, l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, connu pour son hostilité aveugle contre le pays où il fut en fonction, était invité pour tenir un discours similaire". La Grande Mosquée de Paris "rejette entièrement ces propos diffamants qui

s'inscrivent dans la stratégie globale de CNews, visant à discriminer l'ensemble des Musulmans de France, à leur nier le simple droit d'exister dans notre pays et à diffuser le poison de l'extrême-droite dans notre société", ajoute le communiqué. L'institution a précisé que "cette campagne n'est pas un hasard: elle est en partie le résultat des positions et des engagements forts de la Grande Mosquée de Paris contre l'extrême-droite notamment lors des dernières élections de juin et juillet 2024". "Nous regrettons l'absence de contradiction et le silence des autorités françaises quand certains groupuscules et idéologues extrémistes mènent une campagne sournoise pour tenter de déstabiliser la Grande Mosquée de Paris", a déploré M. Hafiz, rappelant que "la Grande Mosquée de Paris, édifice centenaire, est régie par une association de loi française, comme l'ensemble des mosquées qui lui sont affiliées sur le territoire français". "Cela ne l'empêche aucunement de bénéficier de liens forts et historiques avec l'Algérie et ce, en parfait accord avec l'Etat français et en toute cohérence avec les missions vertueuses et universelles de l'institution", a-t-il relevé. M. Hafiz a fait savoir que "depuis sa création, la Grande Mosquée de Paris a donc joué un rôle constructif et positif pour la relation entre les deux pays, tout en favorisant de manière indifférenciée le développement harmonieux du culte musulman et de la citoyenneté des Musulmans en France". "La Grande Mosquée de Paris entend demeurer une institution indépendante, portant la voix de l'Islam et de tous les Musulmans en France, ouverte fraternellement sur les autres et sur le monde, en cultivant des liens avec de nombreux pays dont l'Algérie", est-il souligné dans le communiqué. La Grande Mosquée de Paris "se réserve le droit de mener des poursuites contre toute allégation mensongère diffusée par CNews ou par d'autres médias, lorsqu'elle porte atteinte à l'intégrité de l'institution et de nos concitoyens musulmans qu'elle représente", a noté M. Hafiz. "En ce début d'année, nous appelons solennellement tous les citoyens français à s'engager en faveur de l'apaisement, de l'unité et de la cohésion sociale, pour lesquels les Musulmans de France œuvrent au quotidien", a-t-il conclu.

Déclaration du président Macron sur l'Algérie

### Le FLN dénonce

### «un dérapage inadmissible»

Par Nadira F.

**L**e président français, Emmanuel Macron, a déclaré que l'Algérie se «dés honore» en refusant de libérer l'écrivain franco-algérien arrêté à la mi-novembre à Alger et placé sous mandat de dépôt par la justice algérienne. Selon lui, «L'Algérie que nous aimons tant et avec laquelle nous partageons tant d'enfants et tant d'histoires, entre dans une histoire qui la déshonneure, à empêcher un homme gravement malade de se soigner». Après la réaction du bureau de l'APN sur les déclarations jugées irresponsables du président français, c'était hier au tour du plus vieux parti qu'est le FLN de réagir via un long communiqué dont nous détenons une copie. En effet, le doyen des partis, le FLN, s'est indigné des propos jugés «provocateurs et inacceptables», du président français, Emmanuel Macron. Il s'agit ni plus ni moins que d'une illusion dans la vie politique d'un Etat souverain à en croire le contenu du communiqué, considérée comme une "manière impromp-

tue et en déphasage total de la réserve due à un chef d'Etat". Le Front a assimilé cette déclaration à une ingérence dans les affaires internes de l'Etat et une atteinte à sa souveraineté nationale. Dans ce communiqué, le FLN a dénoncé ce qu'il considère comme un «dérapage inadmissible» de la part du président français, affirmant que de telles interventions sont en déphasage avec les principes fondant des relations internationales et au respect de la souveraineté des nations. Le doyen des partis a rappelé sa position politique que l'Algérie «ne tolérera ni ingérence ni tentatives de chantage, quelle qu'en soit la nature. Notre nation, forgée par le sang de millions de martyrs, demeurera libre et indépendante». Il a en outre accusé certaines parties en France, de manœuvres malveillantes envers l'Algérie, «en raison des avancées politiques, diplomatiques et économiques réalisées ces dernières années. Ces progrès dérangent certains acteurs qui cherchent à ternir l'image de l'Algérie sur la scène internationale».

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Les relais de l'extrême droite s'acharnent sur l'Algérie

**T**rouvez-vous cela bizarre que les relais de l'extrême droite française, raciste, xénophobe et islamophobe, s'acharnent sur l'Algérie? Et bien, pour ceux ayant très bonne connaissance sur le passé et le présent de cette mouvance d'essence fasciste et nazie, il n'y a aucune chose pouvant susciter l'exclamation! Les propos des leaders de l'extrême droite ont, tout le temps, été inamicaux envers l'Algérie ...Les bons Algériens, méritant louages et grâces de la part de ces gens, sont les Algériens qui savent jouer «aux indigènes informateurs». Ce sont plutôt ceux que nous rencontrons sur les plateaux des TV et des radios françaises, répétant avec la plus grande fidélité, «comme leurs sinistres ancêtres «bénis oui-oui», les propos et les thèses anti-algéries. Ces gens pour des raisons psychopathiques n'ont jamais cru sincèrement que cette nation algérienne soit désormais, une nation indépendante et souveraine. Et que toute autre nation qui lui manquerait de respect, ira subir d'elle un contre manque de respect plus cruel encore...! Jusqu'à maintenant, la partie algérienne avait durant la dernière soixantaine d'années de l'indépendance, préféré recourir à la diplomatie afin de régler les conflits qui surgissaient de temps à autre, entre les deux pays, quitte à faire des concessions. Les gens de l'Hexagone ou bien leurs relais fascistes de l'extrême droite qui pensaient toujours en termes inspirant affronts et manque de respect comme par exemple: «ancienne colonie» «chasse gardée», «apanage» entre autres...! Au fait, ce que l'extrême droite disait de l'Algérie haut et fort, les partis hypocrites «socialistes et autres» le répétaient à voix très basse. L'actuelle crise sévissant entre Paris et Alger serait une conséquence logique, du fait que la partie algérienne en a marre des comportements arrogants de la classe politique française. Nous constatons, en outre, que la France est en train de plier ses bagages en Afrique où elle n'est plus la bienvenue. Juste récemment, elle a été carrément et officiellement, chassée du Tchad, du Sénégal et du Burkina Faso. Les gamins de l'Elysée ne savent plus comment gérer l'héritage colonial de la France. L'on ne pouvait pas, malheureusement, se passer du langage vexant et des attitudes arrogantes à l'égard des nouvelles générations africaines n'ayant pas connu les conditionnements psychologiques de l'Ecole française. Donc, les réactions désobligantes de la droite française que ce soit envers l'Algérie ou envers tout autre pays africain, sont un signe avant-coureur, voire un préambule vers une spectaculaire banqueroute.

Bureau de l'APN

### Les propos «irresponsables» du président français dénoncés

**L**e Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé avec vigueur les propos irresponsables du président français, les qualifiant d'odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. "Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a présidé, lundi 6 janvier 2025, une réunion du Bureau de l'Assemblée", indique le communiqué, ajoutant qu'"avant le début des travaux, le Bureau de l'APN a dénoncé vigoureusement les propos irresponsables du président français". Ces propos "constituent une odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité au sujet d'une affaire en cours d'examen conformément aux lois algériennes", a souligné le communiqué, estimant qu'"il s'agit d'une tentative flagrante de ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines". "L'Algérie, qui a souffert des pires exactions pendant la colonisation française, rejette catégoriquement toute ingérence étrangère et n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'Homme et de libertés", a martelé le Bureau de l'APN. "De tels agissements, inacceptables pour l'ensemble du peuple algérien, n'impactent en rien son parcours indépendant. Bien au contraire, ils ne font que renforcer sa détermination à protéger sa souveraineté et sa dignité", a soutenu le Bureau, appelant les autorités françaises à s'en tenir aux règles des relations internationales fondées sur le respect mutuel.

## Pôle & Mic

Par B.Nadir

### L'Europe cherche son gaz !

**L**es stocks européens de gaz, remplis à 70% contre 86% l'année dernière à la même période, diminuent rapidement en raison des températures froides. Bien qu'il n'y ait pas de pénurie immédiate, le remplissage des réserves à la sortie de l'hiver pourrait être plus difficile, impactant les prix du gaz à court terme. Le TTF néerlandais, indice européen de référence, a augmenté, atteignant près de 49 €/MWh après l'arrêt du transit de gaz russe via l'Ukraine depuis le 1er janvier 2025. L'Europe s'appuie de plus en plus sur le gaz naturel liquéfié (GNL) pour son approvisionnement. Samantha Dart de Goldman Sachs prévoit que des réserves de gaz faibles fin mars compliqueront leur reconstitution avant l'hiver prochain, d'autant qu'un hiver plus rigoureux est prévu. Si les stocks continuent de baisser, la pression sur les prix pourrait augmenter. Les prix du gaz ont déjà augmenté de 4 % récemment, atteignant leur plus haut niveau en 14 mois, ce qui pourrait impacter les factures énergétiques des ménages européens en 2025 et 2026. D'après le Financial Times, l'Union européenne augmente ses prélèvements dans les installations de stockage de gaz, tout en lançant un effort sans précédent pour accumuler de nouvelles réserves, face au risque élevé de pénurie. Le journal précise que la quantité de gaz en stock a diminué de 19%, atteignant son plus bas niveau depuis la crise énergétique de 2021. Le marché du gaz est sous pression, et la capacité des États européens à renégocier leurs approvisionnements sera cruciale pour éviter une explosion des coûts. Depuis 2021, la dépendance de l'Europe au gaz russe a fortement diminué, laissant place à de nouveaux fournisseurs. En 2023, la répartition des importations européennes de gaz est la suivante: 30 % proviennent de Norvège, désormais le premier fournisseur. 20 % des États-Unis, qui ont doublé leurs exportations vers l'Europe. 15 % de Russie, bien que son rôle soit devenu secondaire. 14 % d'Afrique du Nord, principalement de l'Algérie. Les 20 % restants viennent d'autres sources, comme le Royaume-Uni et le Qatar. Cette diversification a permis de compenser la réduction des importations russes, passées de 150 milliards de m<sup>3</sup> en 2021 à 45 milliards en 2023. Selon le Financial Times, l'intégration de l'Europe au marché mondial du gaz la place en concurrence directe avec des acheteurs comme les pays asiatiques. Les difficultés économiques actuelles de l'Europe compliquent sa capacité à rivaliser pour l'achat de gaz, aggravant une crise énergétique et économique déjà critique. L'absence de gaz russe freine les industries européennes, accentuant le cercle vicieux : sans industrie, il devient plus difficile d'importer suffisamment de gaz. Toujours selon le Financial Times, les alternatives d'approvisionnement sont coûteuses et inefficaces comparées aux importations russes d'avant les sanctions.

## SEAAL

### Premier Comité de Direction Générale de l'année 2025

Par Nadira F.

I s'agit de la présentation du Plan d'Actions à moyen terme de 2025-2027 de SEAAL validé par le Conseil d'Administration. Le premier Comité de Direction Générale de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger - SEAAL pour l'année 2025 s'est tenu ce lundi, sous la présidence Lyes MIHOUBI, Directeur Général. Cette réunion a été l'occasion de dresser un premier bilan de l'année 2024 qui fera l'objet d'une communication détaillée ultérieurement. Le Directeur Général a tenu à féliciter l'ensemble des équipes pour leur engagement constant pour assurer la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement aux citoyens d'Alger et de Tipasa. Le Comité de Direction

Générale a eu également l'occasion de présenter le plan d'actions moyen terme 2025-2027 de SEAAL, récemment validé par le Conseil d'Administration. Ce plan s'articule autour de huit objectifs stratégiques: Sécuriser l'alimentation en eau potable des citoyens par le partage équitable de la ressource et la réduction des ENF, améliorer la maintenance des infrastructures hydrauliques pour garantir la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement, accroître la performance des services d'assainissement par la réhabilitation des ouvrages vétustes et le développement de techniques innovantes, améliorer l'encaissement des recettes et le recouvrement des impayés pour consolider l'équilibre financier de la SEAAL, développer le chiffre d'affaires travaux et

prestations pour diversifier les sources de revenus, renforcer l'efficience opérationnelle, financière, technologique et humaine. Selon le communiqué du SEEAL qui nous a été transmis, il s'agit d'investir dans le développement des compétences, cultiver un esprit novateur et engagé et consolider la responsabilité sociétale en garantissant l'accès à l'eau pour tous et en préservant la ressource. Pour le PDG, il s'agit des enjeux majeurs auxquels SEAAL sera confrontée en 2025, notamment dans un contexte de faible pluviométrie et la réception prévue de projets de dessalement d'eau de mer. Il a appelé l'ensemble des collaborateurs à maintenir leurs efforts pour continuer à développer la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

## Financement de la première tranche du programme AADL 3

### Convention entre les banques publiques

**U**ne convention a été signée, lundi, entre la Banque nationale de l'Habitat (BNH) et les six (6) autres banques publiques, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation de la première tranche du programme AADL 3, estimée à 200.000 logements. Signée par la Banque nationale de l'Habitat (BNH), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la Banque de Développement Local (BDL), cette convention s'inscrit dans

le cadre des préparatifs du lancement des travaux de réalisation du nouveau programme "AADL 3". Conduite par la BNH, cette opération de financement couvrira 62% du prix du logement, tandis que le bénéficiaire prendra en charge les 38% restant, répartis sur cinq tranches, conformément au décret exécutif 24-203 du 25 juin 2024, modifiant et complétant le décret exécutif 01-105 du 23 avril 2001, fixant les conditions et les modalités d'acquisition de logement dans le cadre de la location-vente. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du directeur général de la BNH, Ahmed Belayat, du représentant du ministère de l'Habitat, Mohamed Mord-

jani, et des représentants des banques concernées. Selon M. Mordjani, en vertu de cette convention signée entre la BNH, en tant que chef de file de ce groupement et les banques publiques, chaque banque contribue, à hauteur de 14%, au financement de la première tranche du programme "AADL 3", dont la souscription a été lancée le 5 juillet 2023 suite à une décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, le responsable s'est félicité du "rôle pionnier des banques publiques dans le financement des projets d'habitat, en vue d'assurer des logements décents pour les citoyens".

## Stockage et distribution des produits pétroliers

### Un nouveau texte réglementaire pour renforcer la concurrence et la transparence

**L**e président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nedil, a indiqué que le projet du décret exécutif régissant les activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, récemment examiné par le Gouvernement, contribuera à renforcer la concurrence et la transparence dans ce secteur vital. Dans une déclaration à l'APS, M. Nedil a précisé que le nouveau texte réglementaire vise à "encourager la concurrence et à renforcer le caractère professionnel de ce secteur important, ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme des acteurs dans ce domaine". Il inclut également "un plan d'action visant à garantir la transparence et l'équité entre les distributeurs de produits pétroliers". Le secteur compte 12 distributeurs en plus de la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, Naftal. Le texte réglementaire organise également les stations de distribution en fonction des besoins de chaque région, selon des conditions et des critères spécifiques, a ajouté le responsable qui a mis en avant, lors des visites de travail effectuées à l'étranger, le rôle de l'ARH dans l'accompagnement des investisseurs locaux et étrangers, à travers la promotion du climat d'investissement en Algérie. Il a dans ce sens relevé que plusieurs grandes entreprises énergétiques mondiales, telles qu'ExxonMobil et Chevron, ainsi que Sinopac, ont manifes-

té un intérêt pour investir en Algérie et sont en pourparlers "très avancés" avec Sonatrach. S'agissant de l'élection de l'ARH en tant que vice-présidente de l'Association des régulateurs d'énergie méditerranéens (MEDREG), M. Nedil a souligné que cet accomplissement est le fruit d'efforts soutenus pour mettre en avant les capacités de l'Algérie, ses grandes instances ainsi que son climat d'investissement. Cette élection a eu lieu lors de la 38e assemblée générale de l'Association des régulateurs d'énergie méditerranéens, tenue à Bruxelles le 4 décembre dernier, marquée par le renouvellement de la composition du comité exécutif, y compris l'élection du président et des vice-présidents pour un mandat de deux ans (2024-2026). Le responsable a affirmé qu'avec cette victoire, "l'Algérie, en tant que membre fondateur de l'association, a renforcé son rôle stratégique dans le domaine de la régulation énergétique en obtenant un poste clé au sein du groupe". Il a considéré cette élection comme une "preuve de la reconnaissance croissante de l'expertise algérienne dans le secteur de l'énergie dans la région méditerranéenne". D'autre part, M. Nedil a révélé que la consommation nationale des produits pétroliers a atteint 17,7 millions de tonnes, entre janvier et fin novembre 2024, en hausse de 5,4% par rapport aux 16,8 millions de tonnes consommées durant la même période en 2023.

## Air Algérie Cargo

### 1ère opération d'exportation avec une réduction de 50 % des frais

**L**a première opération d'exportation de marchandises nationales, bénéficiant de la mesure de réduction de 50 % des frais de transport international, a été lancée lundi, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Il s'agit de l'exportation de plus de quatre (4) tonnes de fruits et légumes produits localement vers le Canada, via la compagnie Air Algérie Cargo, sur la ligne aérienne Alger-Montréal. Cette opération a bénéficié d'une réduction de 50 % sur les frais de transport aérien, dans le cadre du soutien financier de l'Etat à travers le FSPE, conformément à l'accord conclu en avril 2024 entre la Direction générale du commerce extérieur et quatre (4) entreprises publiques du secteur du transport, dont Air Algérie Cargo, afin de faciliter le travail des exportateurs algériens. S'exprimant lors de la cérémonie de lancement, qui s'est déroulée à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, le chargé de gestion de la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Samir Derradj, a précisé que cette opération était la première opération d'exportation réalisée suivant le nouveau système de compensation des exportateurs dans le cadre du FSPE, selon lequel l'opérateur économique ne paie que 50 % des frais de transport à la compagnie chargée, qui sera ensuite remboursée par le fonds après l'accomplissement de l'opération. Auparavant, l'opérateur économique souhaitant bénéficier de l'aide était obligé de payer l'intégralité des coûts, avant de profiter de la réduction après avoir soumis son dossier administratif à la direction générale, selon les explications de M. Derradj, qui a salué le rôle de la plateforme numérique récemment créée à cet effet pour simplifier les procédures et faciliter l'accès au soutien du Fonds destiné à la promotion des exportations. Le responsable a révélé que plusieurs opérations d'exportation similaires seraient lancées dans les prochains jours, vers des pays européens et le Qatar.

Consécration du caractère social de l'Etat

## Des acquis importants en 2024

**E**n 2024, d'importants acquis sociaux ont été réalisés pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers notamment des décisions préservant le caractère social de l'Etat, conformément aux principes et valeurs de la glorieuse Révolution du 1er novembre. En plus de ces acquis réalisés, ces dernières années, dans le cadre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en répondant aux besoins des citoyens, notamment par la promotion de la production nationale, la lutte contre l'inflation et la poursuite de la révision des salaires et des primes, plusieurs mesures ont été prises, dont l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 dinars, ou encore l'augmentation des salaires à raison de 47%, l'instauration d'une allocation chômage, la protection des personnes à faibles revenus et la lutte contre la spéculation pour protéger le pouvoir d'achat, renforcer le dinar et poursuivre les projets de logement. Aussi, l'année écoulée a vu la concrétisation de nouveaux acquis sociaux importants, pour ne citer que l'augmentation, de 10% à 15%, des pensions et allocations de retraite, en reconnaissance des efforts consentis par les travailleurs durant leurs parcours professionnels. Partant de l'importance de la santé des citoyens, placée au cœur des priorités de l'Etat, il a été procédé en 2024 à la création de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, dans le but

de suivre les patients pour leur assurer l'accès aux soins nécessaires, d'autant plus que le président de la République avait ordonné une prise en charge totale et immédiate des cancéreux ne bénéficiant pas de couverture sociale, sans avoir besoin d'accomplir les procédures administratives au préalable. Autre réalisation dans ce secteur en 2024, l'approbation des statuts particuliers des corps médical et paramédical, englobant les médecins spécialistes, les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les paramédicaux, les sage-femmes, les anesthésistes, les biologistes, les psychologues, les professeurs d'enseignement paramédical, et les physiologistes. Les personnels de plusieurs secteurs, tels que l'Education nationale et les Affaires religieuses, ont bénéficié d'augmentations de salaires et de primes, et ce dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République visant à préserver le pouvoir d'achat et la dignité des travailleurs. Soucieux de répondre aux attentes et besoins des citoyens, le président de la République avait également décidé de porter l'allocation du hadj à 1000 dollars par pèlerin algérien et de consacrer un quota supplémentaire de 2000 livrets Hadj au profit des personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites 10 fois ou plus au tirage au sort ordinaire mais sans succès, et ce, pour leur accorder une plus grande chance d'accomplir les rites du Hadj. Il a été également décidé de porter

l'allocation touristique à 750 euros pour les personnes majeures et à 300 euros pour les mineurs, outre l'augmentation de la bourse des étudiants. En consécration du principe de justice sociale entre les citoyens, les agriculteurs impactés par les inondations qui ont touché plusieurs wilayas début 2024, ont bénéficié d'une indemnité de 50.000 DA durant le mois de Ramadhan, et ce, conformément aux instructions du président de la République qui a également ordonné l'indemnisation des agriculteurs impactés par le biais de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Dans le même cadre, les citoyens impactés par les intempéries dans le sud du pays ont été indemnisés, tandis que les services essentiels et vitaux ont été rétablis après avoir été interrompus par les inondations qui ont touché certaines régions. Quant à la communauté nationale à l'étranger, elle a bénéficié en 2024 d'importantes facilitations pour lui permettre de se déplacer de et vers leur mère patrie. Il s'agit de l'adoption de mesures supplémentaires pour l'accueil des membres de la communauté durant la saison estivale. Toutes ces décisions et mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts de l'Etat visant à répondre aux préoccupations des citoyens, conformément aux principes de la glorieuse Révolution du 1 Novembre et afin de consolider le processus d'éification d'une Algérie forte et victorieuse, plaçant l'intérêt du citoyen en tête des priorités.

Trafic de drogue

## L'Algérie ciblée par des réseaux spécialisés

**L**a Directrice de prévention à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Farida Dib, a affirmé lundi à Alger, qu'il existait des réseaux spécialisés dans le trafic de drogue ciblant l'Algérie, relevant que les plus grandes quantités saisies de "ces poisons" provenaient du Maroc. Invitée du Forum de la Radio nationale chaîne 1, Mme Dib a précisé les grandes quantités saisies de ces "poisons", tous types confondus, démontrent que "l'Algérie est ciblée par des réseaux de trafic de drogue", ajoutant que "les plus grandes quantités, particulièrement de cannabis, sont saisies dans l'ouest du pays, notamment à Oran, Tlemcen, Béchar et Béni Abbès". "Le Maroc, étant le plus grand producteur mondial, selon des instances internationales,

produit un cannabis hybride (croisement de plusieurs espèces botaniques) à l'effet d'avoir une substance plus dangereuse", a-t-elle expliqué. Dans ce cadre, la responsable à l'ONLDT, a salué les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, pour l'élaboration, durant le premier trimestre de 2025, d'une "stratégie nationale multidimensionnelle" de lutte contre la drogue et les substances psychotropes. Cette démarche, a-t-elle poursuivi, témoigne de "l'engagement de l'Etat à la nécessité de faire face à ce fléau qui menace nos jeunes ainsi que les valeurs de notre société". Elle a également rappelé les missions attribuées à l'ONLDT, qui œuvre en étroite collaboration avec plusieurs minis-

tères et la société civile, appelant les associations à "s'impliquer davantage dans la politique nationale de lutte contre la drogue en sensibilisant et en informant la société de ses dangers". Pour sa part, le procureur général adjoint près la Cour d'Alger, M. Oussama Benazza, a souligné "l'implication du Makhzen dans les activités des réseaux multinationaux ciblant l'Algérie". M. Benazza a, à cet égard, rappelé "l'opération nationale organisée récemment pour détruire une importante quantité de ces substances toxiques, dont plus de 10 tonnes de cannabis, saisies sur l'ensemble du territoire national par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale et des services des Douanes algériennes".

Emigration clandestine

## Mise en échec de tentatives à Aïn Temouchent

**L**es services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine par mer et arrêté 16 organisateurs des traversées, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Ces opérations ont permis l'arrestation de 16 organisateurs de traversées clandestines par mer, dont une majorité est impliquée dans des af-

faires criminelles. Parmi les suspects, on dénombre trois femmes et quatre mineurs, selon la cellule de communication. Sept embarcations, six moteurs, un camion, une moto, des jerricans de carburant d'une capacité totale de 1.075 litres, trois boussoles, 21 téléphones mobiles, ainsi que des sommes d'argent de 44.900 DA et 5.515 euros ont été saisies, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée

contre les suspects pour les crimes de trafic de migrants, sortie illégale du territoire national par des accès non autorisés, blanchiment d'argent, mise en danger de mineurs et usurpation d'identité, ont indiqué les mêmes services. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on indiqué.

Trafic de drogue à Sidi Bel-Abbès

## Plus de 4.000 comprimés hallucinogènes, 600 grammes de kif saisis et huit arrestations



**L**es éléments des services de police de Sidi Bel-Abbès ont réalisé une importante saisie de substances psychotropes et de stupéfiants, démantelant par la même occasion deux réseaux de trafiquants. L'opération a permis de confisquer 4.130 comprimés hallucinogènes de type Prégabaline 300 mg et 619 grammes de kif (cannabis). Huit individus, âgés de 25 à 40 ans, ont été interpellés et placés en détention. L'opération a été menée par la brigade antistupéfiants suite à des renseignements faisant état de l'activité de deux réseaux spécialisés dans le trafic de drogue. Une stratégie d'intervention efficace a été mise en place, permettant dans un premier temps l'arrestation de sept personnes et la saisie de 2.130 comprimés de Prégabaline et des 619 grammes de kif. Parallèlement, les éléments des services de la police de la daïra de Telagh ont interpellé un individu d'une quarantaine d'années et saisi 2.000 comprimés de Prégabaline 300 mg. La drogue était dissimulée au domicile du suspect et destinée à être écoulée sur le marché local. L'ensemble des mis en cause a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent pour répondre de leurs actes.

Mohamed Nouar

## Prospection illégale de métaux Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Chlef

**L**es éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Chlef ont mis fin à l'activité d'un groupe criminel composé de 6 individus, spécialisé dans la prospection de métaux sans autorisation, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. «Cette opération a été menée sur la base d'informations parvenues au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chlef, selon lesquelles des individus possèdent un détecteur de métaux et s'appretent à effectuer une opération de prospection au lieu dit «Djbel El Hamra» dans la commune de Chettia, précise la même source. «Après activation de l'élément de renseignement et d'investigation, 3 suspects ont été arrêtés, en possession d'équipement sensible artisanal et conduits au siège du service pour investigation», selon le communiqué. L'enquête a permis l'identification des autres membres du réseau ainsi que la saisie de 2 détecteurs artisanaux, un appareil de détection de métaux artisanal, de 5 tubes en plastique reliés par des fils électriques pour la détection des métaux outre des téléphones portables. Après parachèvement des procédures juridiques, «les mis en cause seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes», conclut le communiqué.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES  
NIF : 41124000022199

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N° 22/2024

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation :

**TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE**

**LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADE NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA)**

**LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SABEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI.**

**LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF.**

Tout opérateur économique, pouvant être une ou plusieurs personne(s) physique(s) et/ou morale(s) publique(s) et/ou privée(s) s'engagent individuellement ou solidairement dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, ayant le droit de participer à cet avis est celui dont les capacités répondent aux critères sous cités

LOCALITE	ELIGIBILITE			
	Capacités professionnelles	Capacités financières	Capacités techniques	Délais
LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADE NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA)	catégorie 05 ou plus en <b>TRAVAUX PUBLICS</b> comme activité principale ET <b>BATIMENT</b> comme activité secondaire <b>OU</b> catégorie 05 ou plus en <b>BATIMENT</b> comme activité principale ET <b>TRAVAUX PUBLICS</b> comme activité secondaire	Egal ou supérieur à : 30 900 000,00 DA	Ayant réalisée au moins deux (02) projets en travaux de VOIRIE ET AMENAGEMENT	Toute offre présente un délai d'exécution autre que 05 mois son offre sera écarté
LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SABEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI.	catégorie 04 ou plus en <b>TRAVAUX PUBLICS</b> comme activité principale	Egal ou supérieur à : 8 700 000,00 DA	Ayant réalisée au moins UN (01) projet en travaux de VOIRIE	Toute offre présente un délai d'exécution autre que 03 mois son offre sera écarté
LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF.	catégorie 02 ou plus en <b>TRAVAUX PUBLICS</b> comme activité principale <b>OU</b> catégorie 02 ou plus en <b>BATIMENT</b> comme	Egal ou supérieur à : 4 000 000,00 DA	Ayant réalisée au moins UN (01) projet en travaux D'AMENAGEMENT	Toute offre présente un délai d'exécution autre que 02 mois son offre sera écarté

**NB :**

- Les offres présentées par un groupement momentané d'entreprises solidaire (nature exigée) de deux ou plusieurs entreprises associées doivent répondre aux conditions suivantes :
  - Joindre un protocole d'accord ou une convention qui désigne le chef de fil (mandataire).
  - Le chef de file (mandataire) doit posséder la majorité des actions.
  - Le chef de file (mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques (références) et professionnelles définies ci-dessus, en tant qu'entreprise seule ;
  - chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie I ou plus dans le domaine de TRAVAUX PUBLICS OU BATIMENT en cours de validité ;
  - les membres du groupement doivent signés les lettres de soumission, les déclarations à souscrire et les déclarations de probité.
  - Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité (capacité financières et techniques : moyens humains et matériels) ;
- Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices+C20 ; (Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de trois ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création)
- Les références professionnelles seront justifiées par attestations délivrées par un maître d'ouvrage public
- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lot mais ne peut être retenu que pour un seul
- L'évaluation se fera lot par lot (du premier lot jusqu'au dernier)

Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

**1- Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
  - Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
  - Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
  - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
  - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
    - a/Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification voir l'article 02 du cahier des charges.
    - b/Capacités financières : justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices
    - c/Capacités techniques : les références professionnelles moyens humains et matériels (voir l'article 02 et 18 du cahier des charges)
- N. B. :** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attribuable provisoire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :
- Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique ;
  - L'extrait du casier judiciaire valide le jour de l'ouverture des plis ;
  - Pièces fiscal et parafiscal (CNAS- CASNOS- CACOBATH) l'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention « non inscrit au fichier des fraudeurs », daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
  - Une copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale ;
  - Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2023 délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.

**2- L'offre technique contient :**

- une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- L'offre financière contient :**

  - la lettre de soumission renseignée, datée, visée et paraphée ; en chiffre et en lettre
  - le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
  - le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°.... TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE LOT ... : ... »

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbès « Rue El Moudjahid Menad Boulenouar HAI EL BADR, SIDI BEL ABBES »

**NB :** les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- La date de dépôt des offres est fixée le 10 ème jour de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00. Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbès.

**LA DIRECTRICE**

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية****République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Direction des équipements Publics

De la wilaya de Saida.

NIF : 422024000020299.

**Avis d'attribution provisoire de marche**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigences des capacités minimales N° 57 /2024 paru dans les quotidiens nationaux « الجمودية » En date du 04 /12/2024 et

« le carrefour d'Algérie » en date du 08/12/2024 se rapportant à la Réalisation D'un Lycée Type 1000 au niveau du site LLV2200+LPL 2602 POS SALAM 2 R A La Commune De SAIDA (cite d'habitat intégrées programme 2023) EN LOT UNIQUE EN DEUX TRANCHE

**- tranche ferme**

- sous lot N°01 : bloc pédagogique
- sous lot N°02 : bloc administratif
- sous lot N°03 : bloc amphithéâtre
- sous lot N°04 : sanitaire et locaux annexes
- sous lot N°05 : chauffage central et installation réseau
- sous lot N°06 : VRD(assainissement +AEP+aménagement +voie+éclairage)
- tranche conditionnelle :
- sous lot N°07 : bloc logements de fonction
- sous lot N°08 : salle de sport

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Note tech Obtenu	Montant Après correction en(TTC)	Délai	NIF de Entreprise	Critère de choix
Réalisation D'un Lycée Type 1000 au niveau du site LLV2200+LPL 2602 POS SALAM 2 R A La Commune De SAIDA (cite d'habitat intégrées programme 2023) EN LOT UNIQUE EN DEUX TRANCHE	ETP DJAWAD AVENER	85/100PTS	438.740.717.00da	10 mois	17220102373155	Offre moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida- service des marchés publics, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

**LE DIRECTEUR**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000018 08.01.2025**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE MOSTAGANEM****DAIRA DE ACHAACHA****COMMUNE DE OULED BOUGHALEM**

NIF : 098427255033521

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 deuxième alinéa du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 07/2024 publié sur les quotidiens « المورع » en langue nationale le 26-11-2024 et « LE CARREFOUR DALGERIE» en langue française le 26/11/2024 et qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 12-12-2024

Il a été décidé ce qui suit:

N° de l'offre	Intitulé du projet	L'Entreprise et NIF	Nb're points obtenu	Montant en T.T.C.	Montant corrigé	début de livraison	Observations
01	APPROVISIONNEMENT DES CANTINES DES ECOLE PRIMAIRE ANNEE 2024 LOT 01 : LEGUMES ET FRUITS	MAKHLOUF LAKHDAR NIF : 186270104703160	45	15.810.000.00DA	/	01 JOUR	Offre moins disant
03	APPROVISIONNEMENT DES CANTINES DES ECOLE PRIMAIRE 2024 LOT 02: ALIMENTATION GENERAL ET PAIN	HAMAIZI BENDEHIBA NIF : 178271700897170	60	13.351.000.00DA	/	06 HEURE	Offre moins disant
02	APPROVISIONNEMENT DES CANTINES DES ECOLE PRIMAIRE ANNEE 2024 LOT 03 : VIANDES ET DEUTS	HAMAIZI BENDEHIBA NIF : 178271700897170	60	29.980.000.00DA	/	06 HEURE	Offre moins disant

Les Soumissionnaires intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher au siège de l'APC au plus tard 03 jours à compter de la première publication du présent avis sur le presse.

Tout Soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés Publics dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution sur les journaux.

**Le Président de l'APC**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000102 08.01.2025**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000217 08.01.2025**

## D'ici le 10 janvier 2025, un total de 17 cages flottantes installées **Une production de 7.300 tonnes en mer et 260 tonnes en aquaculture en 2024**

Par B. Habib

**C**onformément aux ambitions du ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques concernant l'aquaculture en eau douce de produire 1,2 million de jeunes poissons, au cours du 2ème semestre 2024, après l'élevage de 1,8 million de jeunes tilapias dans les bassins aquacoles et les périmètres d'irrigation agricoles durant le 1er semestre de la même année, dans le cadre de la stratégie de relance de secteur de la pêche et l'aquaculture, la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran a entrepris une série de mesures. Parmi ces mesures, celle qui consiste à redynamiser le dispositif de la concession en aquaculture en eau douce à travers notamment l'accélération de la création des investissements aquacoles et le retrait des contrats de concession aux investisseurs n'ayant pas honoré leurs engagements pour ne pas pénaliser les investisseurs potentiels, a indiqué, mardi, le directeur de la Pêche et des Ressources Halieutiques, M. Meghni Sendid. Rappons, à ce propos, qu'une première opération avait été lancée en 2024, consistant en la récupération de 124

ha en mer, de 1.000 mètres carrés en terre pour les investisseurs n'ayant pas engagé leur investissement en terme de mise en place de cages flottantes, après l'épuisement des démarches administratives et réglementaires inhérentes dont les mises en demeure, conformément au cahier des charges qui stipule clairement que l'investisseur doit lancer son projet dans un délai maximal de 24 mois, le même responsable a indiqué qu'il a été procédé à la résiliation pure et simple de contrats de pas moins de sept (7) investisseurs et qu'une deuxième opération d'assainissement du dossier a été relancée pour l'année 2025, conformément au plan d'action du secteur à l'échelle locale. Ainsi, cette dernière a été entamée à partir de ce 1er janvier par des mises en demeure adressées à 07 autres investisseurs « retardataires » en terme de création d'entreprises aquacoles spécialisées dans les cages flottantes et les filières de l'élevage de poissons « loup de mer et dorade » et dont l'objectif est de récupérer une superficie marine de 120 ha en mer, poursuit encore notre interlocuteur. En 2024, deux investisseurs avaient installé les cages flottantes et ont entamé l'élevage du loup de mer et de la

dorade dont un a lancé l'ensemencement en mai 2024 et le deuxième qui doit normalement achever l'installation des cages flottantes avant le 10 janvier courant, sachant que l'ensemencement est programmé avant la fin du prochain mois de février. Les objectifs sont l'augmentation de la production de poissons en aquaculture marine en terme d'élevage, conformément aux orientations et aux engagements du président de la République Abdelmajid Tebboune qui avait appelé à promouvoir la filière de l'aquaculture et de l'élevage des jeunes poissons en eau douce. Ainsi, d'ici 10 janvier 2025, le secteur va atteindre dix sept (17) cages flottantes créées contre quatre (4) en 2024, ce qui représente une progression de 300 %, sachant qu'à la fin de 2025, deux autres projets de cages flottantes seront créés. Pour rappel, durant l'année 2024, la quantité produite en aquaculture PC marine a atteint 260 tonnes contre 195 tonnes en 2023 et 80 tonnes en 2022. La production totale des poissons dans la wilaya d'Oran en 2024 a été de 7.300 tonnes dont un taux de 85 % représente le poisson bleu et le poisson blanc et à laquelle il faudra ajouter les 260 tonnes de poissons d'aquaculture.

Il est l'un des plus anciens journaux nationaux

## **Meziane rend hommage à l'histoire du journal «El Djoumhuria»**

**L**e ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a souligné, lundi soir à Oran, que le journal "El Djoumhuria", en langue arabe et publié dans la capitale de l'Ouest du pays, est l'un des plus anciens journaux nationaux, saluant son histoire et son professionnalisme. Lors de la commémoration du 49e anniversaire de l'arabisation du journal, le 5 janvier 1976, au siège de cette institution publique, en présence de M. Brahim Sadouk, chargé de mission à la présidence de la République, et des autorités de la wilaya, le ministre a souligné que "le journal El Djoumhuria est l'un des plus anciens journaux nationaux, remarquable par son histoire, ses valeurs professionnelles et sa ligne éditoriale". Il a ajouté : "Il n'est pas surprenant que ce journal prestigieux ait choisi le nom de "El Djoumhuria", car ce nom incarne des valeurs telles que le respect de la loi, la solidarité et l'unité.

Ce sont des valeurs que ce journal a portées tout au long de son chemin vers l'arabisation". Meziane a précisé que cet "événement très important", qui marque le 49e anniversaire de cette étape cruciale dans l'histoire du journal, est une occasion de "relire les colonnes de ce journal, écrites par ceux qui ont marqué le paysage médiatique national durant cette période de l'Algérie bien-aimée". Il a rappelé que le journal a été fondé en parallèle avec "El Chaâb", un autre journal prestigieux du centre du pays, et "An-Nasr" à l'est du pays, exhortant tous les travailleurs du journal "El Djoumhuria", journalistes, techniciens et photographes, à "préserver cette institution afin



qu'elle continue à être un pionnier comme elle l'a été tout au long de son histoire". A cette occasion, le ministre de la Communication a également honoré les anciens employés du journal "El Djoumhuria" et les familles

des travailleurs décédés. Auparavant, il a donné le coup d'envoi du tournage d'une série humoristique intitulée "Ras el Khit" produite par la station de télévision publique d'Oran et réalisée par M. Mohamed Difallah.

### Port d'Oran

## **Exportation d'environ un million de tonnes de produits agricoles**

**E**nviron un million de tonnes de produits agricoles ont été exportées, en 2024, à partir du port d'Oran vers plusieurs pays arabes, européens et asiatiques. L'Inspection de la santé des végétaux des frontières a enregistré l'exportation d'environ un million de tonnes de produits végétaux, depuis le port d'Oran au cours de l'année écoulée, a précisé Ahmed Kebir, responsable des études et de synthèse à la Direction locale des Services agricoles. Les produits exportés comprenaient des dattes, de la caroube, des pastèques, des noyaux d'olive, de l'ail et du maïs sans gluten. Ces produits agricoles ont été expédiés vers plusieurs pays européens, asiatiques et arabes, à l'instar de l'Arabie Saoudite, le Vietnam, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et d'autres. En ce qui concerne les produits d'origine animale, 1.633 tonnes de poissons et de crustacés congelés, d'une valeur de 3,22 millions de dollars, ont été exportées vers le Portugal, près de 1.734 tonnes de laine et 333 tonnes de cuir ont été expédiés vers la Turquie, a fait savoir la même source.

## **Après des travaux de réhabilitation Réception du «Grand Hôtel» en février prochain**

**L**e projet de réhabilitation de l'établissement hôtelier «Le Grand Hôtel», situé au centre-ville d'Oran, sera réceptionné à la mi-février prochain, a-t-on appris, samedi lors d'une visite de terrain consacrée par le wali d'Oran, Samir Chibani, à la daïra d'Oran. Les travaux de réhabilitation du «Grand Hôtel», entamés en août 2021, ont considérablement progressé, atteignant 95 %, selon les explications fournies au wali, qui a inspecté cette infrastructure relevant de l'Entreprise de gestion touristique de l'Ouest (EGTO), et dont la réception est prévue pour la mi-février prochain. L'établissement, qui a ouvert ses portes en 1920, possède 80 chambres pouvant accueillir 132 lits, ainsi que plusieurs installations, le tout avec une architecture distinctive qui a attiré de nombreuses personnalités historiques, politiques et artistiques de renommée nationale et internationale. Au niveau de la rue «Maâta El Habib», au centre-ville, le wali a inspecté les travaux de réhabilitation de la mosquée historique «Abdallah Ibn Salem», dont les travaux ont débuté, il y a plus d'un mois, et qui devront être achevés début juillet prochain, indique-t-on. Il a également pris connaissance du projet de restauration de l'ancien siège de l'APC, d'une architecture remarquable et dont la livraison est prévue pour le mois de novembre de cette année, selon les informations recueillies sur place. Dans le quartier historique de Sidi El Houari, le premier responsable de l'Exécutif d'Oran a inspecté plusieurs sites archéologiques et historiques, dont les chantiers de restauration du «Palais du Bey» et de la «Mosquée du Pacha», où des explications sur ces opérations de restauration ont été fournies, ainsi que des visites effectuées au bâtiment «Château neuf», l'ancien hôpital «Baudens» et de la rue des Jardins. Concernant l'amélioration urbaine, le wali a inspecté le chantier d'aménagement dans le quartier «Es-Seddikia», et visité le «Jardin Méditerranéen», sur le front de mer de la commune d'Oran, de même qu'il s'est enquis de l'état du marché couvert du quartier «El-Makkari» et du «Marché des Aurès» (ex-La Bastille), au centre-ville, où il a insisté sur l'importance d'aménager cet espace commercial. Enfin, dans le quartier populaire de «Bouâmama», le wali a inspecté le projet de réalisation d'un canal de protection du douar «Tiarzia» contre les risques d'inondations.

## **Emigration clandestine Démantèlement d'un réseau criminel**

**L**es services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de quatre individus spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et de trafic de migrants, a-t-on appris, dimanche, de ce corps de sécurité. L'opération a été lancée suite à des informations reçues par les éléments de la première brigade de police judiciaire, faisant état de l'implication des membres du réseau dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la sûreté de la wilaya. Suite à des investigations approfondies sur le terrain et par des techniques de surveillance, ainsi que le suivi et l'observation de leurs activités criminelles et l'identification des membres du réseau, ainsi que l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été arrêtés. Un montant de 250.000 dinars provenant des revenus de cette activité criminelle a été saisi, ainsi qu'un véhicule et cinq téléphones mobiles, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des membres du réseau, qui seront présentés devant la justice pour trafic de migrants, au sein d'un groupe criminel organisé transnational, et l'organisation de sorties illégales du territoire national dans le but d'obtenir un gain financier direct pour une ou plusieurs personnes, selon la même source.

Mendicité à Saïda

### Faut-il en rire ou en pleurer?

**A** la faveur de son statut de chef-lieu de wilaya, accueillant quotidiennement des centaines de voyageurs provenant de diverses contrées de la ville de Saida, cette dernière s'est transformée au fil des années en un lieu privilégié où prolifèrent toutes sortes de maux sociaux. L'un d'eux, ne cessant de prendre de l'ampleur, demeure la mendicité. Une activité exercée par des personnes de tous âges et des deux sexes. Cependant, ce qui est intolérable, c'est la multiplicité des astuces pour amadouer les bonnes âmes et leur faire délier la bourse. Alors là, ça devient intolérable. Ces mendiants ou mendiantes ont cette propension à vous harceler même à l'intérieur des cafés, restaurants, devant les banques ou bureaux de poste et arrêts de bus. Le phénomène de la mendicité a produit un effet boule de neige puisqu'il est en hausse exponentielle. Est-ce la résultante d'un chômage endémique ou le produit d'une effarante contagion ? Aujourd'hui, on pratique la mendicité comme s'il s'agissait d'une fonction. Ajoutons à cela ces enfants en guenilles dont s'entourent les mendiants ou mendiantes pour mieux impressionner les passants. Il est devenu vraiment malaisé de reconnaître le nécessiteux de celui qui ne l'est pas. En somme, la mendicité s'est érigée de nos jours en fonds de commerce fort lucratif, exigeant de la patience mais surtout de l'audace. Une question s'impose : où est la DASS et que doit-on faire pour cette catégorie de personnes ?

OULD OGBAN

Secteur agricole à Chlef

### Une application «Google» pour la géo-localisation des exploitations agricoles

**S**elon la cheffe de service, chargée du recensement et du suivi de toutes les exploitations agricoles, Mme Radhia Abdelli, "désormais, les 29.900 exploitations agricoles, recensées dernièrement au niveau des 35 communes que compte la wilaya de Chlef, sont comme dans un espace en verre transparent qui nous permet en temps réel de savoir tout sur chaque exploitation collective (EAC), soit-elle, ou individuelle (EAI). Au cours du dernier recensement qui a touché les terres agricoles, au niveau du territoire de la wilaya de Chlef, les recenseurs n'ont négligé aucune information relative à l'exploitation elle-même et l'identification de son propriétaire auprès duquel les recenseurs ont recueilli des informations sur sa situation familiale, sur les ouvriers embauchés, l'existence de propriété et la vocation agricole. Bref, même les animaux domestiques y ont été recensés. Des informations recueillies pour mettre fin au système classique où toutes les informations sur les exploitations agricoles étaient sur une feuille de papier. A présent, tout est informatisé, tout est numérisé, on envisage même la création d'une application GOOGLE qui va nous permettre de localiser géographiquement les 29.900 exploitations agricoles, implantées à travers le territoire de la wilaya.

A. BOUKHTACHE

Développement local à Sidi Bel-Abbès

### Plus de 345 milliards investis entre 2022 et 2024

Par Mohamed Nouar

**S**i Sidi Bel-Abbès connaît une période d'investissements importants dans le développement local, avec plus de 345 milliards de centimes engagés entre 2022 et 2024. Le président de l'Assemblée Populaire Communale (APC), Miloud Megharbi, a présenté un bilan détaillé des activités, mettant en relief les nombreuses réalisations et les projets en cours pour améliorer le cadre de vie des habitants. Selon le premier responsable de l'APC, les fonds alloués proviennent de différentes sources dont le budget communal (130 milliards de centimes), le programme de développement social et économique communal et le fonds commun des collectivités locales. Ces investissements ont ciblé plusieurs domaines clés à savoir la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, notamment dans les anciens quartiers tels que Larbi Ben M'hidi, l'entretien des réseaux d'assainissement de la ville et la rénovation du canal principal au niveau des quartiers Boumlik et Cité les frères Adnane qui font également partie des priorités. Un certain nombre de quartiers ont bénéficié de l'aménagement et du bitumage des routes, améliorant ainsi la circulation et l'accessibilité. Réfection des feux tricolores, aménagement extérieur des places publiques, rénovation et revêtement en gazon synthétique des stades communaux et de proximité, réfection et réhabilitation du tronçon routier reliant la route nationale 13 et la ferme Ben Torki et entretien de l'éclairage public. Le forage d'un puits profond au niveau de l'aéroclub, la reconstruction de l'école « Ibn Sina », l'aménagement de l'école « Talouti Abdelkader », le financement des cantines scolaires, des subventions aux associations sociales, culturelles et sportives, l'acquisition de véhicules utilitaires pour renforcer le parc communal, le financement des travaux de 10 toilettes publiques et les travaux d'équipement des écoles primaires (chauffage central et autres équipements). L'année 2024, selon le responsable de l'APC, a vu une accélération des projets avec la consom-



mation de 140 milliards de centimes du budget communal et 59 milliards puisés dans le cadre du programme de développement social et économique communal et du fonds commun des collectivités locales. Ces fonds ont été alloués à la réalisation de plusieurs opérations inscrites à l'exercice de l'année 2024, toujours dans l'optique d'améliorer le cadre de vie de la population. L'APC de Sidi Bel-Abbès a également versé un milliard de centimes de son budget pour soutenir les entreprises et les services essentiels que Nadhif com (collecte des or-

dures ménagères), le centre d'enfouissement technique, les entreprises de l'électricité et du gaz, l'Algérienne des eaux et l'Office national d'assainissement. Ces investissements témoignent de l'engagement continu de l'APC en faveur du développement local et de l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens. Les nombreux projets réalisés et en cours démontrent une volonté d'agir sur différents aspects de la vie quotidienne, des infrastructures à l'éducation en passant par le soutien aux services essentiels.

Projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet

### Rekhroukh satisfait du rythme des travaux

**L**e ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rekhroukh a indiqué, lundi depuis Bechar, qu'il est satisfait du rythme avec lequel avancent les travaux du méga projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet (Tindouf). "Je suis entièrement satisfait du rythme des travaux de réalisation de ce méga projet ferroviaire qui sera livré dans les délais contractuels, à savoir le début de l'année 2026", a indiqué le ministre lors de l'inspection du chantier du premier tronçon de 200 km de ce projet. Les travaux de la voie ferroviaire de 98 km reliant Bechar, Abadla-Hamaguir, enregistrent aussi un avancement "ce qui permettra sa livraison avant la fin du 1er trimestre 2025", a-t-il souligné. Le ministre s'est enquis de la cadence des chantiers de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla qui sera réceptionnée au

cours de la première quinzaine du mois de février 2025. Lors de sa visite à cette infrastructure ferroviaire, qui s'étend sur une superficie de 8.000 M2, dont 1.800 M2 bâti, le ministre a instruit l'entreprise réalisatrice de la livrer dans les délais précités. Une vingtaine de gares ferroviaires, dont cinq (5) grandes gares notamment à Khenchela, Laghouat, Djelfa, Tissimssilt, et Boughezoul, ont été réalisées et mises en service ces dernières années, a-t-il indiqué. Et d'ajouter : "que la concrétisation du programme d'infrastructures similaires permettra, à l'avenir, la réception de nouvelles gares, petites et grandes". "Les efforts de développement du réseau ferroviaire national ont permis ces dernières années de relier six (6) wilayas à ce réseau, grâce à l'élan considérable que connaissent les projets ferroviaires à travers le pays avec l'appui des financements nécessaires. C'est ce qui s'est traduit par l'extension de ce même réseau à 4.787 km.

Il sera étendu davantage à la faveur de la réalisation de 6.500 km de nouvelles voies en cours de réalisation", a indiqué M. Rekhroukh. "Nous sommes déterminés, conformément aux instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebounne, à couvrir en réseau ferroviaire les wilayas du sud-ouest du pays, notamment celles de Tindouf, Béni-Abbès, Ouargla, El Bayadh, et au-delà le grand sud pour atteindre l'objectif de 15.000 km à l'horizon 2030", a-t-il souligné. A ce titre, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, a insisté sur "la poursuite des efforts et la consolidation de la coordination entre les entreprises réalisatrices des projets ferroviaires qui revêtent une grande importance pour l'économie nationale".

Maghnia

### Inauguration d'un nouveau lycée moderne

**C**e lundi, la présidente de la daïra de Maghnia, accompagnée du vice-président de l'Assemblée populaire communale et du chef du département des équipements publics, a inauguré un nouveau lycée 1000/300 dans le quartier El Hamri à Maghnia, en présence d'un représentant de la Direction de l'Éducation, de la famille du martyr « Benkhaldi Abdelaziz », de la société civile, du personnel éducatif ainsi que des autorités locales et sécuritaires. Le lycée qui porte le nom du martyr « Benkhaldi Abdelaziz », est un établissement semi-internat, doté de 24 salles de classe, 06 laboratoires, des ateliers, une salle de lecture et un amphithéâtre. Il est également entièrement équipé de chauffage central et connecté à tous les réseaux nécessaires. Ce nouvel établissement constitue un atout majeur pour la ville de Maghnia, offrant des infrastructures éducatives modernes et de haute qualité. Il contribuera à désengorger les lycées voisins et à améliorer les conditions d'apprentissage pour les élèves de la région. L'inauguration de ce lycée témoigne de l'engagement des autorités locales à promouvoir une éducation de qualité et à honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour le pays. La communauté de Maghnia se réjouit de cet ajout précieux à son paysage éducatif.

AMMAMI M.



Recensement pilote des produits nationaux à Béjaïa

## Première réunion d'évaluation de l'opération

Par Hocine Smaali

Lancée fin décembre dernier, l'opération de recensement des produits nationaux à Béjaïa, choisie comme wilaya pilote, a été au centre d'une réunion de coordination présidée par M. Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et à laquelle ont pris part les cadres centraux de ce Département. En effet, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du suivi constant du recensement pilote des produits nationaux, le ministre a écouté un exposé exhaustif sur les résultats réalisés sur le terrain, une semaine après l'opération ouverte les défis rencontrés par les équipes chargées du recensement. Il a, à cet égard, souligné l'importance stratégique de cette opération dans l'élaboration d'une base de données pour le produit national, ajoute le communiqué. "L'objectif n'est pas seulement de collecter des informations mais aussi de mettre en place une approche économique nationale durable permettant de soutenir, de développer la production nationale et d'en renforcer la compétitivité", a-t-il soutenu. Au terme de la rencontre, le ministre a appelé à l'exploitation des résultats obtenus dans la wilaya de Béjaïa comme référen-



ce pour le développement des mécanismes de travail lors de la généralisation de l'opération à toutes les wilayas du pays, selon le communiqué du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Rappelons que l'opération de recensement de la production nationale, lancée, dans un premier temps, à Béjaïa, vise à élaborer une base de données nationale exhaustive des activités économiques et évaluer les capacités productives du pays ainsi que l'accompagnement du projet de numérisation de tous les secteurs économiques y compris le commerce, en garantissant l'équilibre entre l'offre et la demande, d'éviter la pénurie, de combattre toutes les formes de spéculation illégale et limiter les spéculations en fournissant des indicateurs économiques précis grâce à une base de données fiable et correcte permettant à l'Etat de prendre des décisions judicieuses dans tous les domaines concernés. A Béjaïa, ce recensement de la production de production, pour laquelle 65 équipes ont été réquisitionnées pour mener à bien cette mission qui s'étendra sur une période de 15 jours, concerne plus de 9.810 unités de production. Une commission de wilaya a été aussi mise sur pied pour suivre l'opération qui aura aussi comme tâche d'établir des rapports quotidiens.

Batna

## Exposition collective d'artisans sur la "Melhfa" des Aurès

Des artisans spécialisés dans la confection d'habits traditionnels féminins dans la région des Aurès ont mis en valeur, dimanche lors d'une exposition collective à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna, l'authenticité de la "Melhfa" ou "Elhaf", cette longue robe chaouie qui résiste à l'oubli depuis plusieurs siècles). L'exposition qui a attiré un public nombreux dès son ouverture, s'inscrit dans le cadre de la semaine dédiée à la célébration du classement du costume féminin cérémoniel de l'Est algérien sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Des exposants, approchés par l'APS, ont mis l'accent sur le caractère original et authentique de la "Melhfa", portée dans les Aurès depuis des temps immémoriaux, avec sa couleur noire décorée le long de ses ex-

trémités supérieure et inférieure d'un liséré de trois couleurs: violet (ou rouge), jaune et vert, sous la forme d'étoiles bandes parallèles appelées "S'fifa". Ces couleurs, inspirées de la nature Aurésienne, symbolisent l'amour de la vie par les femmes chaouies, le soleil, ainsi que la terre et sa générosité, selon l'artisane et professeure à la retraite Messaouda-Hayat Bouali, qui a noté que cet habit consiste en une pièce unique qui était auparavant maintenue, à ses extrémités, par des noyaux de dattes ou d'abricots et de fils de laine entremêlés qui servent de ceinture. Selon Mme Bouali, la "Melhfa" est généralement accompagnée d'une autre pièce en laine dont on recouvre les épaules, appelée "thaghnast", un châle tissé épais en hiver et très léger durant la saison chaude, en plus, évidemment, des célèbres bijoux en argent qui tiennent un rôle important dans l'élégance de la femme, et qui permettent de fixer les extrémités de

la "Melhfa". Le responsable de l'association "Azta N'Ihaf", Kamel Radji, a évoqué, quant à lui, "la relation étroite entre cet ancien costume féminin et l'ingéniosité des femmes d'antan dans le tissage de la laine, en général, et de la Melhfa, en particulier". Cette exposition a donné lieu à l'organisation d'un atelier technique et pratique consacré aux techniques de tissage de la "Melhfa" originale des Aurès, sous la supervision de l'artisane Soraya Saïfi qui a fait partie de son souhait d'enseigner, à travers cet atelier, les techniques correctes de tissage de cet habit à l'intention des personnes intéressées. Une exposition d'objets traditionnels en poterie, de tapisserie ancienne et de bijoux en argent a été organisée pour l'occasion qui a également été mise à profit pour la présentation d'un exposé sur l'histoire de la "Melhfa" jusqu'à son classement par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mila

## Vers le classement du lac Oum Lahène et des cascades de Tamda en aires protégées

Une opération d'étude vient d'être inscrite pour la wilaya de Mila pour le classement des deux zones humides du lac Oum Lahène situé dans la commune de Tassadane Haddada et des cascades de Tamda qui se trouve dans la commune d'Ahmed Rachedi en aires protégées, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'environnement. Cette inscription au titre de l'exercice 2025 qui est interve-

nue suite à la proposition faite au ministère de tutelle portera sur la délimitation de l'aire protégée pour chacune de ces deux zones humides, a précisé à l'APS le chef du service de protection de la biodiversité et des écosystèmes de cette direction. Le lac Oum Lahène est situé en plein milieu d'une forêt à une altitude de 1.200 mètres au-dessus du niveau de la mer alors que les cascades de Tamda sont situées dans une zone

Bouira

## 08 personnes asphyxiées au monoxyde de carbone

Les services de la Protection civile ont révélé que huit (8) personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone dans la wilaya de Bouira. La Protection civile a indiqué que ses unités sont intervenues dans la matinée d'hier, vers les coups de 08h39, dans le cadre d'un accident d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) émis en raison du blocage d'un canal d'évacuation de gaz, au lieu-dit village Thighilt N'Sekssou, commune de Haizer qui se situe à une dizaine de kilomètres au cardinal Est du chef-lieu de wilaya. L'accident a provoqué l'asphyxie de huit (8) personnes dont deux (2) dans un état d'inconscience et six (6) autres souffrant d'essoufflement et de nausées. Elles ont subi les premiers soins de secours avant d'être évacuées au service des urgences de l'hôpital « Mohamed Boudiaf », dans la ville de Bouira. A signaler que depuis le mois d'octobre, les services de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont enregistré vingt-deux (22) personnes qui ont été incommodées et asphyxiées au monoxyde de carbone.

TAIB HOCINE

## Port de Djen Djen L'extension et le développement fera de Jijel un «pôle économique central»



Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a insisté, lundi après-midi à Jijel, sur l'importance du plan d'extension et de développement du port de Djen Djen qui fera de cette wilaya un "pôle économique central dans le pays". "Le développement de ce port est l'une des premières priorités des pouvoirs publics, et son plan d'extension fera de Jijel un pôle économique et industriel central dans le pays", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. L'extension du port de Djen Djen est fondée sur l'augmentation de la capacité de cette infrastructure pour qu'elle puisse traiter environ 26 millions de tonnes de marchandises et de 5 millions de conteneurs par an. L'agrandissement du port nécessitera une enveloppe financière de l'ordre de 310 milliards de dinars pour l'extension de la digue principale de 3.100 mètres, la construction d'un quai de 3.000 mètres de long et de 20 mètres de profondeur et la construction de brise-lames sur un linéaire de 1.300 mètres avec un délai de réalisation estimé à 48 mois. Par ailleurs, s'agissant des transports terrestres, M. Sayoud a fait part du renforcement "prochain" du transport public de voyageurs dans les wilayas de Constantine, d'Annaba et d'Oran au moyen de 104 bus fabriqués par l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV) de l'Armée nationale populaire (ANP). Une opération, a-t-il affirmé, qui débutera "bientôt" pour s'étendre progressivement au reste des wilayas. Dans un contexte connexe, une réflexion est actuellement menée de concert avec différents partenaires pour aboutir à une formule permettant de doter les chauffeurs de taxis urbains de nouvelles voitures dont le montage s'effectue en Algérie, à l'image des véhicules de la marque Fiat.



Compétitions africaines interclubs (phase de groupes - 4.J)

## Les représentants algériens toujours en course pour les quarts

**L**es représentants algériens en Coupe africaine interclubs de football: le MC Alger et le CR Belouizdad en Ligue des champions, et l'USM Alger et le CS Constantine en Coupe de la Confédération africaine, sont toujours en course pour arracher leur qualification aux quarts de finale, à l'issue des résultats des matchs de la 4e journée de la phase de groupes, disputée vendredi, samedi et dimanche. En Ligue des champions, le CR Belouizdad s'est relancé dans la course à la qualification, en s'imposant face à la formation égyptienne d'Al-Ahly SC sur le score de 1 à 0, lors du match joué disputé au stade du 5 juillet (Alger), pour le compte du groupe C. Cette victoire était importante et réconfortante dans l'objectif de se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale. Les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani se sont très bien rachetés de la lourde défaite concédée lors de la précédente journée (3e) face au même adversaire (6-1), en allant chercher avec brio les trois points du match et prendre ainsi leur revanche devant leurs supporters, venus nombreux pour soutenir leur club qui se trouvait dans une situation très compliquée. Cet important succès permet au vice-champion d'Algérie de garder toutes ses chances de qualification avec 6 points au compteur, derrière les Sud-Africains d'Orlando Pirates (1er - 8 pts), Al-Ahly SC (7 pts/2e), et devant les Ivoiriens du Stade d'Abidjan, derniers avec un seul point. Lors de la cinquième journée prévue dimanche prochain, le CRB doit impérativement éviter la défaite à Johannesburg face à la formation sud-africaine d'Orlando Pirates, alors qu'Al-Ahly évoluera à domicile face au Stade d'Abidjan. De son côté, le MC Alger, le deuxième représentant algérien en Ligue des champions, est revenu avec le match nul (1-1) de son déplacement en Mauritanie face à Al Hilal du Soudan, en match disputé dimanche soir à

Nouakchott, pour le compte du groupe A. Le score d'un 1-1 ne reflète en aucun cas la physionomie de la rencontre, et les "Vert et Rouge" auraient pu prétendre à la victoire qui semblait à leur portée au vu de la prestation présentée par les coéquipiers de Bayazid qui ont imposé un pressing très haut tout au long de la rencontre, mais sans réussir toutefois à doubler la mise. Néanmoins, ce nul (1-1) permet aux Algérois de consolider leur deuxième place avec 5 points, alors qu'Al Hilal a déjà composté son billet pour les quarts de finale avec 10 points au compteur. Les Young Africans (Tanzanie) occupent la 3e place avec 4 points, alors que le TP Mazembé (RD Congo) est dernier avec 2 points. Lors de la prochaine journée prévue, le MCA accueillera le TP Mazembé, vendredi au stade du 5-juillet 1962, alors que les Tanzaniens de Young Africans se déplaceront dimanche à Nouakchott pour y affronter Al-Hilal. En coupe de la Confédération, le CS Constantine a pris sa revanche dimanche soir au stade Hamlaoui, en s'imposant avec l'art et la manière face aux Angolais de Bravos do Maquis (4-0), une victoire qui permettra aux Sanafirs de rejoindre à la première place du groupe A, les

Tanzaniens du Simba SC avec un total de neuf points. Ce résultat plus que positif reconforte de plus en plus les Sanafirs, désormais en tête position pour la qualification aux quarts de finale, en attendant les deux dernières rencontres du groupe face aux Tunisiens du CS Sfax et aux Tanzaniens du SC Simba. L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, est revenu avec le résultat nul face à son homologue ivoirien de l'ASEC Mimosas (1-1), en match comptant pour la 4e journée de la compétition (Groupe C), disputé dimanche au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Le précieux point arraché en terre ivoirienne permet à la formation de Soustara de consolider davantage sa première place du groupe C avec 8 points, devant l'ASEC Mimosas (2e - 5 pts), Jaraaf (3e 5 pts) et Orapa (4e - 2 pts). Dans l'autre match du groupe, le club sénégalais de Jaraaf a battu les Botswanais d'Orapa United (1-0) grâce à A. Fall (90+8). Lors de la 5e journée, prévue le 12 janvier 2025, l'USM Alger se déplace au Botswana pour y affronter Orapa, tandis que Jaraaf reçoit l'ASEC Mimosas. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024

### Le tirage au sort le 15 janvier à Nairobi

**L**e tirage au sort de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2024, aura lieu au Kenyatta International Convention Centre à Nairobi, au Kenya, le mercredi 15 janvier 2025 (17h00 GMT), a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF). Cet événement continental est exclusivement réservé aux footballeurs africains évoluant dans leurs ligues domestiques, et sera co-organisé par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie du 1er au 28 février 2025. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger). Comme lors des précédentes éditions, le CHAN 2024 s'annonce comme une vitrine exceptionnelle du football africain et un tremplin pour les talents émergents, tel que Lamine Camara (21 ans), qui, depuis, est devenu une figure mondiale et a récemment été désigné meilleur jeune joueur africain aux CAF Awards 2024. La liste des 18 pays qualifiés pour le CHAN: Sénégal, Mauritanie, Guinée, Niger, Burkina Faso, Nigeria, Congo, Centrafrique, RD Congo, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Soudan, Maroc, Rwanda, Madagascar, Angola, Zambie.

## Benchikha revient sur son départ de la JSK

**Q**uelques jours après son départ surprise de la JS Kabylie, juste après la qualification des Canaris en coupe d'Algérie, l'entraîneur Abdelhak Benchikha est revenu sur les raisons de sa démission. De passage en zone mixte vendredi dernier après le 32e de finale de coupe d'Algérie contre l'ES Guelma, le coach Abdelhak Benchikha a démissionné malgré la victoire 0-2 synonyme de qualification de la JS Kabylie au tour suivant. Le technicien de 61 ans pointait alors le caractère des supporters, insatiables selon lui, "quel que soit le résultat". La presse algérienne croyait savoir que cette décision était due aux critiques portées à son encontre une semaine plus tôt après la défaite 1-0 en championnat face à l'ASO Chlef. Partiellement. Car d'après le principal intéressé, récemment de passage dans une interview pour Compétition, ce sont les attaques essuyées en coupe qui ont



surtout débordé le vase. Outre les insultes, l'ancien boss de l'USM Alger aurait été victime d'agressions physiques. Ce qui l'aurait blessé en son for intérieur. "C'est une accumulation de faits hostiles à mon égard. J'ai toujours accepté les critiques mais de là à attenter à mon honneur et ma dignité, ça je l'accepterai jamais. Ce qui s'est passé à Guelma était la goutte qui a fait déborder le vase. On

ne m'a pas seulement insulté, mais on m'a craché dessus de surcroît. (...) Ils me méprisent et je ne comprends pas pourquoi. Une chose est sûre, je n'aurais certainement pas eu droit au même traitement, si j'avais été un entraîneur étranger." Le natif de Bordj Bou Arreridj n'a pas omis de citer les invectives "Benchikha dégage" descendues des tribunes à la mi-temps du match. Alors que les joueurs ainsi que la direction de la JSK avaient tenté de le faire revenir sur sa décision, Benchikha est resté inflexible, a-t-il ajouté. "La direction l'a rejetée. J'ai pris un café avec Hakim Medane qui a tenté de me faire revenir sur ma décision. Il m'a clairement signifié que si je partais, l'ensemble des dirigeants feraient de même. (...) J'ai été forcé à le faire, parce qu'on s'est acharnés contre moi. Rien ne pourrait satisfaire ces gens-là, même si je devais remporter la Coupe du monde."

Athlétisme (Mondiaux 2025 en salle)

### Djamel Sedjati premier sportif algérien qualifié



**L**e demi-fondiste Djamel Sedjati, médaillé de bronze sur le 800 mètres des Jeux olympiques de Paris-2024, est le premier athlète algérien qualifié aux prochains mondiaux d'athlétisme en salle, prévus du 21 au 23 mars 2025 à Nanjing (Chine), suivant la liste d'admission dévoilée par les organisateurs. La phase de qualification pour ces Mondiaux avait débuté le 14 septembre 2024 et le délai restera ouvert jusqu'au 9 mars prochain, faisant que d'autres sportifs algériens pourraient se qualifier pour l'événement mondial. Sedjati s'est qualifié sur sa distance de prédilection, le 800 mètres, au même titre que plusieurs autres champions, dont le Canadien Marco Arop, et le tandem Kenyan Emmanuel Wanyoyi - Wyke Kinyamal.

Judo (Championnats d'Afrique Seniors)

### L'Algérie hôte de l'édition 2026

**L**a Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé lundi dans un communiqué, que le ministre des Sports Walid Sadi lui a donné son aval pour l'organisation de l'édition 2026 des Championnats d'Afrique (seniors). "La décision a été prise lundi matin, à l'issue d'une réunion entre le ministre des Sports, Walid Sadi et le président de la FAJ, Yacine Sillini", et pendant laquelle plusieurs autres sujets ont été abordés, précise la même source. "Le ministre a exprimé son total soutien à la FAJ, en promettant de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation", en prévision des importantes échéances internationales à venir, a ajouté l'instance fédérale dans son communiqué. Sillini a profité de l'occasion pour exposer au ministre le plan d'action de la FAJ pour le mandat olympique 2025-2028, en évoquant au passage le programme des compétitions.

### Sonelgaz lance le projet de réalisation de la première Académie de football à Ouargla

**L**a Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a annoncé, lundi, le lancement du projet de réalisation de la première Académie de football dans la wilaya de Ouargla dans le cadre de sa contribution au soutien du mouvement sportif national. "En consécration du principe de la société citoyenne et dans le cadre de sa contribution au soutien du mouvement sportif national, particulièrement dans la région du grand sud algérien, le groupe Sonelgaz annonce le lancement du projet de réalisation de la première Académie de football dans la wilaya de Ouargla", lit-on dans le communiqué. "A travers ce projet prometteur, le groupe tend à soutenir les jeunes talents sportifs dans la région du grand sud algérien et à leur assurer une formation de qualité et un accompagnement pédagogique", ajoute le document. Ce projet important vient confirmer le rôle important de Sonelgaz en tant que société citoyenne, dans la promotion du développement social, conformément aux exigences du programme des hautes autorités du pays", précise la même source.



**Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05**

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez  
le numéro  
**0556 366 201**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء وهران  
محكمة عن الترك  
القسم شؤون الأسرة  
رقم الجدول: 24/00969  
رقم الفهرس: 24/01765  
تاريخ الحكم: 24/10/13  
مبلغ الرسم: 450 دج  
باسم الشعب الجزائري  
حكم

ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا  
ابتدائياً محضورياً في الشكل : قبولي الدعوى. في الموضوع :  
الحكم بالحجر على المدعى عليه : عدة نفاز لهوفي المولود  
بتاريخ 1940/12/04 بالعنصر وهران ، ابن عبد القادر و بن  
ويس خيرة مع تعيين ابنته عدة نفاز بحرية كمققم عليه لرعايته  
والقيم يضخونه القانونية والادارية والمالية. مع امرها بنشر هذا  
الحكم للاعلام. مع امر ضابط الحالة المدنية لبلدية ميلادها  
بالتنشير بهذه الحجر على هامش عقد ميلاد المحظوظ عليه  
بعس من النية العامة . تحدين المدعى المصاريق القضائية  
الذكورى 450 دج. بدأ سدر الحكم في اليوم والشهر والسنة  
المذكورين أعلاه ولصحته امضى الاصل من طرف الرئيس  
وامين الضبط.

الرئيس / امين الضبط  
08.01.2025



## Local à Louer

Location de local. Superficie 140m<sup>2</sup>.  
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

**Curieux s'abstenir**

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le Journal du chemin de fer algérien

**LES ORANAISS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**

**LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE**  
RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE»

**LA VIE A SAIDI**  
Témoins préparent la présentation des derniers résultats

**364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT A ORAN**

**VOILENT COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA**  
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le journal du chemin de fer algérien

**UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT**

**ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AÏN EL HADJAR**

**09 HECTARES DE FORêTS DÉTRUITS À GUELMA**

**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

**24 CAS ENREGISTRÉS À OUARZAZATE**

**34 AFFAIRES CRIMINELLES TRAITÉES PAR LA POLICE AU MOIS DE JUIN**

**LA BOMBE ANTIAÉRIENNE DÉTRUITES À OUMED AÏT KABIR**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le journal du chemin de fer algérien

**LA GRANDE SÉKHA, LA MACTAA, LE LAC D'EL AÏT KABIR DESERTÉS PAR LES DISSEAUX MIGRATEURS**

**LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON**

**UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 02 PORTRÉSSES ENTERRÉS PAR LA JUSTICE**

**CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET**

**GRAVÉ ACCIDENT DE LA ROUTE À ZERHATI ENZO ABDELKADER PRÈS DE TIZMIT**  
05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTEGE NUPITAL

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le journal du chemin de fer algérien

**UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORT ET JETS DANS LE QUAI**

**IMPOTS**

**DIX CORPS SANS VIE REPRÉSÉS À DRAÏAN ET BI KALA**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le journal du chemin de fer algérien

**DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

**LA RÉPONSE EST PRÉPARE LE 12 SEPTEMBRE AU SÉGUR DU CED**

**SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
Le journal du chemin de fer algérien

**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**

...TOUR

États-Unis

## La tempête hivernale a fait cinq morts

Cinq personnes ont perdu la vie à cause d'une grosse tempête hivernale qui balaie depuis dimanche le centre et l'est des États-Unis, affectant des millions d'habitants mais faisant la joie de résidents de la capitale Washington. Les intempéries, qui se déplacent des États centraux vers ceux de la côte Est (Delaware, Maryland, Virginie, District of Columbia et sud de l'État de New York, où se trouve la métropole éponyme), ont entraîné annulations de vols, fermetures d'écoles et accidents de la route.

Plus de 50 millions de personnes sont touchées, dont environ 300.000 sont toujours sans électricité lundi après-midi, tandis que 2.300 vols ont été annulés et des milliers d'autres retardés, selon les sites Poweroutage.us et FlightAware.

À Washington, un manteau blanc recouvre les rues. Par endroits, jusqu'à 30 centimètres de neige sont attendus, a fait savoir le Service météorologique national (NWS). La neige n'a pas empêché le Congrès de certifier la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle du 5 novembre.

bre, quatre ans jour pour jour après le violent assaut du Capitole par les partisans du républicain après sa défaite contre Joe Biden en novembre 2020. Non loin, les deux principaux aéroports de la capitale fédérale, Dulles et Ronald-Reagan, ont été contraints d'annuler plus de 500 vols depuis 06H00 (12H00 H). Cinq personnes sont décédées depuis dimanche dans des accidents liés aux conditions dantesques, selon des médias locaux, dont trois dans les États centraux du Missouri et du Kansas.

## Le sauvetage de deux lynx gelés au sommet d'un poteau électrique

L'image illustre bien la violence de la tempête hivernale qui s'est abattue sur les États-Unis ces derniers jours. Deux lynx ont été retrouvés gelés, serrés l'un contre l'autre, et agrippés tout en haut d'un poteau électrique, ce dimanche 5 janvier, à Norton, dans le Kansas. L'étonnante scène se déroule alors que le pays fait face à des conditions météorologiques extrêmes, avec des vents et des températures glaciales. L'orque Tahlequah, qui refusait d'abandonner son bébé, est de nouveau endeuillée.

Comme vous pouvez le voir sur les photos ci-dessous, les deux petits lynx roux ont été aperçus perchés en haut d'une ligne haute tension. Ils ont été découverts par les équipes locales chargées de la maintenance électrique, alors qu'elles travaillaient à rétablir l'électricité pour les habitants affectés par la tempête. Ce jour-là, il faisait -8 °C, mais avec le refroidissement éolien, la température ressentie était d'environ -21 °C, a rapporté la presse locale.

Par chance, les techniciens ont réussi à secourir les deux ani-



maux. « Je n'arrivais pas à les enlever », a expliqué l'un d'entre eux à Kake. « Elle (la mère) était gelée jusqu'au sommet du poteau, j'ai donc dû fabriquer un collet avec un morceau de tuyau et une corde pour la retenir pendant que je battais la glace qui la faisait descendre au sol. J'ai dû faire la même chose avec le chaton », a encore raconté le technicien.

Le sauvetage a duré environ deux heures. La mère a d'abord été secourue, puis le chaton a été sauvé juste après et a couru dans la même direction qu'elle. Depuis dimanche, une dangereuse tempête hivernale s'est abattue sur le centre des Etats-Unis. Des millions de personnes sont menacées par des conditions de blizzard.

Les intempéries ont entraîné annulations de vols, fermetures d'écoles et accidents de la route. Elles se déplacent désormais des Etats centraux vers ceux de la côte Est (Delaware, Maryland, Virginie, District of Columbia et sud de l'Etat de New York, où se trouve la métropole éponyme).

Selon les services météo du pays, des orages accompagnés de grêle et de potentielles tornades pourraient frapper les Etats du sud-est. Ces puissants vents pourraient entraîner des dégâts matériels et des « pannes d'électricité prolongées », a averti le NWS. Dans le centre et l'est du pays, les températures devraient chuter par endroits jusqu'à -18°C avec de fortes rafales de vent.

Bobigny

## Une boucherie « 100 % halal » fermée en urgence, elle vendait du sanglier

Les services de la préfecture ont relevé treize infractions sur le plan sanitaire lors de leur inspection de ce commerce de Seine-Saint-Denis fin décembre.

A la suite d'un signalement effectué auprès de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), un contrôle a été réalisé au sein d'une boucherie de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, le 31 décembre dernier. Résultat : treize infractions relevées sur le plan des règles sanitaires et une fermeture en urgence décidée par les services de la préfecture le 3 janvier, rappor-

te Le Parisien.

Le commerce, qui se présentait comme « 100 % halal », vendait de la viande de porc sauvage. « Quatorze carcasses de sanglier et plusieurs morceaux de viande de sanglier sous vide ont été retrouvées dans une chambre froide », précise la préfecture de Seine-Saint-Denis à nos confrères.

Du côté des clients, c'est la stupéfaction et la colère. Ils assurent que la boucherie n'a jamais mentionné la vente de sanglier sur ses étals. Si certains déplorent la fermeture de l'établissement, d'autres poin-

tent du doigt l'insalubrité des lieux.

Et pour cause, la boucherie, qui proposait également des services de restauration et de relais-colis, a déjà été épingle à deux reprises pour des manquements au niveau sanitaire. En décembre, les contrôleurs ont notamment relevé la présence de nuisibles, une « absence d'hygiène manuelle » ou encore une mauvaise gestion de la chaîne du froid.

Le rideau de la boucherie restera baissé jusqu'à nouvel ordre, tant que des mesures n'auront pas été prises pour régler les problèmes.

Tokyo

## Ils meurent après s'être étouffés avec des mochis, sept autres personnes hospitalisées

Nine personnes ont été hospitalisées ces derniers jours au Japon après avoir mangé des mochis. Ces pâtisseries à base de riz ne sont pas toujours faciles à consommer et peuvent entraîner un risque d'étouffement, comme l'ont rappelé les pompiers de Tokyo dans les médias locaux, relayés par USA Today. Parmi les patients hospitalisés, deux sont finalement décédés.

Il s'agit de deux hommes d'une soixantaine d'années qui se sont étouffés à leur domicile début janvier. Les neuf personnes prises en charge par les secours étaient toutes âgées, comme souvent dans de tels cas. Selon une enquête de Tokyo Fire, 368 Japonais ont été hospitalisés en urgence après avoir consommé des mochis entre 2019 et 2023. Environ 90 % d'entre eux avaient plus de 65 ans.

Le gâteau de riz, qui peut être aromatisé aux fruits ou au chocolat, est très apprécié par la population locale, notamment à l'occasion des fêtes du Nouvel An. Et ce depuis des décennies. En France, on trouve de plus en plus de mochis dans des commerces spécialisés et même en supermarchés, au rayon des surgelés notamment.

À la suite de cette série d'incidents, les pompiers de Tokyo ont invité les Japonais à la plus grande prudence. Ils conseillent de couper les mochis en morceaux et de les mâcher lentement, tout en les accompagnant d'une boisson chaude.

Brésil

## Une famille meurt empoisonnée par un gâteau à l'arsenic

En 1968, Pierre Tchernia écrivait une chanson devenue culte pour le dessin animé « Asterix et Cléopâtre ». Dans cette scène, l'ennemi des héros de la bande dessinée prépare un pudding à l'arsenic avec l'ambition de les empoisonner. Une histoire devenue tristement réalité 56 ans plus tard. Le 23 décembre dernier, une famille brésilienne est morte après avoir consommé un gâteau de Noël à l'arsenic. Selon « O Globo », la concentration d'arsenic trouvée dans le corps de l'une des victimes était 350 fois supérieure à la dose minimale nécessaire pour un empoisonnement.

Lors d'une conférence de presse lundi 6 janvier, les autorités ont indiqué que la substance toxique avait également été trouvée dans la farine utilisée pour préparer le dessert. Après avoir mangé le gâteau, trois personnes sont mortes et deux autres ont été hospitalisées dans un état grave.

Alors qu'une enquête a été ouverte dans la ville de Torres, dans l'Etat de Rio Grande do Sul, la police a fait savoir lundi que la principale suspecte était la belle-fille de l'une des victimes. Cette dernière, Zeli, âgée de 60 ans, a été arrêtée dimanche. Selon CNN Brasil, elle était en conflit avec la famille depuis plus de deux décennies.

« Il est important de mentionner que la personne faisant l'objet de l'enquête, même si elle est présumée innocente, est détenu temporairement pour les raisons bien fondées que nous avons trouvées dans les preuves légalement attachées à l'enquête. Ces preuves ont déjà été recueillies, sont solides et seront certainement utilisées à la fin de l'enquête », a déclaré le délégué Marcos Vinicius Veloso, chargé d'enquêter sur l'affaire, cité par « O Globo ». S'il a expliqué que la famille menait une vie « très harmonieuse », il a lui aussi fait état des tensions qui régnent depuis 20 ans.

Les victimes ont été identifiées comme étant Neuza Denize Silva dos Anjos, 65 ans, et Maida Berenice Flores da Silva, 59 ans, sœurs de la suspecte Zeli, ainsi que Tatiana Denize Silva dos Anjos, 47 ans, fille de Neuza. Le mari de Maida et un enfant de 10 ans ont également mangé le gâteau et ont été hospitalisés.

## Une voiture roule avec un énorme python sur le toit

Voici le moment où un conducteur a surpris une voiture roulant à vive allure sur une autoroute de Kuala Lumpur, en Malaisie, avec un python de 2,5 mètres de long sur le toit.

Le conducteur du véhicule a été informé de la présence du serpent, mais ne sachant que faire, il a refusé de s'arrêter. Le python s'est finalement échappé lorsque le véhicule a atteint la ville de Putrajaya.

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h40 Petits plats en équilibre  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 Un Noël pour deux : retour à la maison  
 15h50 Un Noël pour deux : coup de foudre en ville  
 17h30 Star Academy, la quotidienne  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 20h00 JT 20h  
 20h45 Tirage du Loto  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Elsbeth  
 22h00 Elsbeth  
 22h50 Esprits criminels  
 23h45 Esprits criminels  
 01h30 Tirage de l'EuroMillions  
 01h35 Programmes de la nuit

08h16 Kina & Yuk : renards de la banquise  
 09h35 Agence Tourisme  
 10h06 Vice-versa 2  
 11h40 Hot Ones  
 12h19 La boîte à questions  
 12h29 En aparté  
 13h04 Clique  
 13h36 The Fall Guy  
 15h38 Hot Ones  
 16h21 Le Comte de Monte-Cristo  
 19h13 La boîte à questions  
 19h21 Clique  
 19h55 En aparté  
 20h33 En aparté  
 21h09 Le monde magique de Jérôme Commandeur  
 21h34 Le monde magique de Jérôme Commandeur  
 21h58 Hot Ones  
 SCH  
 22h29 Clique  
 23h01 Families Like Ours  
 23h51 Families Like Ours  
 03h02 Rue des Dames

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h30 Un jour, un doc  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Appel à témoins  
 22h20 Appel à témoins  
 23h20 Appel à témoins : l'enquête continue  
 00h15 The Island célébrités  
 01h25 The Island célébrités

10h10 Chats et chiens sauvages  
 10h55 Tchéquie : Si les animaux m'étaient contés  
 11h50 Les îles de la dernière chance : Une action de sauvetage aux Pays-Bas  
 13h00 Aventure ferroviaire dans les Carpates  
 13h35 Certains l'aiment chaud  
 15h50 Australie, l'odyssée sauvage  
 16h35 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h50 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Samuel  
 21h00 La fracture  
 22h35 Etat limite  
 00h35 Beckenbauer, le dernier empereur  
 01h30 Beckenbauer, le dernier empereur  
 02h25 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## ELSBETH



Elsbeth Tascioni, avocate brillante mais non conventionnelle, utilise son point de vue singulier pour coincer les plus dangereux criminels aux côtés de la police de New York. Après avoir quitté sa brillante carrière d'avocate à Chicago pour assumer un nouveau rôle d'enquêtrice à New York, Elsbeth se retrouve aux prises avec le capitaine C.W. Wagner, le grand patron de la police de New York. Aux côtés d'Elsbeth, l'officier de police Kaya Blanke finit par apprécier rapidement sa perspicacité et ses manières décalées.

**Realisateur:** Robert King  
**Scénariste:** Michelle King, Robert King

21h10

## LE MONDE MAGIQUE DE JÉRÔME COMMANDEUR



Entouré d'une foule de comédiens, humoristes, acteurs, ou chanteurs, Jérôme Commandeur donne naissance à son monde magique. Un univers dédié à l'humour dans lequel le comique donne libre cours à son imagination pour multiplier les parodies d'émissions télé, de magazines, de journaux télévisés ou encore de séries cultes qui ont marqué le paysage audiovisuel français ces quarante dernières années. Parmi les nombreux invités présents lors de ces huit épisodes de trente minutes figurent notamment Edouard Baer, Louise Bourgoin, François Damiens, Gérard Darmon.....

20h50

## NEIGE



Dans les Alpes, au cœur de l'hiver. Deux riches notables sont retrouvés assassinés dans la région, dans des conditions similaires. Le capitaine de police Thomas Delhaye, atteint de problèmes auditifs, est chargé du dossier. L'affaire lui rappelle celle liée à Hugo Czarlewski, un tueur psychopathe charismatique qui sévissait il y a sept ans en Savoie. Afin de faire avancer l'enquête, Delhaye décide de faire sortir de prison, pour quelques jours, Juliette Hémon, l'ex-compagne de Czarlewski, condamnée à 20 ans d'emprisonnement pour complicité et homicide.



Agression sioniste contre Ghaza

## Lazzarini dénonce le ciblage des travailleurs humanitaires



**L**e patron de l'agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini a, de nouveau, dénoncé le ciblage par l'armée de l'occupation sioniste des travailleurs humanitaires dans son agression barbare en cours dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023. "Dans Ghaza, il n'y a pas de distinction. Les travailleurs humanitaires quels qu'ils soient sont régulièrement pris pour cible", a écrit M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. "Ce mépris flagrant (du droit humanitaire) ne peut être la nouvelle norme", a-t-il poursuivi. Le patron de l'UNRWA avait récemment appelé à des enquêtes indépendantes sur le non-respect par l'occupant sioniste des règles de la protection des travailleurs humanitaires durant son agression génocidaire lancée contre Ghaza. Il avait aussi précisé que "les règles de la guerre sont claires: les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles y compris les hôpitaux et les bâtiments des Nations unies ne sont pas une cible...". Au moins 45.854 Palestiniens sont tombés en martyr depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza, dont une majorité de femmes et d'enfants, alors que le nombre de blessés dépasse les 109.139 personnes.

Tibet

## Le séisme fait à 95 morts et 130 blessés

**L**e bilan provisoire du puissant séisme qui a frappé mardi la région himalayenne du Tibet, dans le sud-ouest de la Chine, a grimpé à 95 morts, selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle. « Au total, 95 personnes sont mortes et 130 autres blessées » selon le dernier décompte établi à 15H00 (07H00 GMT), a indiqué l'agence de presse. Un précédent bilan provisoire faisait état de 53 morts. Le séisme d'une magnitude de 6,8 a frappé le canton de Dingri, situé non loin de la frontière sino-népalaise, à 09H05 (01H05 GMT), selon l'agence nationale chinoise chargée des séismes (CENC). L'institut d'études géologiques américain (USGS) a fait état d'une magnitude de 7,1. Des vidéos diffusées par la télévision publique chinoise CCTV montrent des habitations de couleur blanche en haute altitude aux murs éventrés et aux toits effondrés, avec des pierres qui jonchent le sol. D'autres images de la chaîne montrent des véhicules ensevelis sous des briques. L'épicentre se situe à environ 370 km au sud-ouest de la capitale régionale Lhassa, selon les données du CENC.

Pour achever le retrait de l'entité sioniste du sud du Liban

## Mikati appelle à «fixer un calendrier clair»

**L**e Premier ministre libanais Najib Mikati a appelé à «fixer un calendrier clair» pourachever le retrait de l'entité sioniste du sud du Liban avant la fin du délai de soixante jours, a rapporté l'agence nationale de l'Information (ANI). Cette déclaration a été faite à l'issue de la rencontre à Beyrouth, entre Mikati et l'envoyé américain Amos Hockstein, arrivé lundi dans le pays pour une visite de deux jours. ANI a rapporté que Mikati a discuté avec l'émissaire américain «des étapes franchies par le cessez-le-feu depuis l'annonce des dispositions de sécurité à cet effet». Le 27 novembre 2024, un cessez-le-feu «fragile» est entré en vigueur au Liban pour mettre fin à l'agression sioniste lancée contre ce pays depuis le 8 octobre 2023. Parmi les dispositions les plus importantes de l'accord de cessez-le-feu figurent le retrait progressif de l'entité sioniste du sud de la Ligne bleue à l'extrême sud du Liban dans un délai de 60 jours, ainsi que le déploiement de l'armée et des forces de sécurité libanaises le long des frontières, des points de passage et de la région sud. L'agence de presse libanaise a expliqué que Mikati «a exigé l'établissement d'un calendrier clair pourachever le retrait (de l'entité sioniste) avant la fin du délai de soixante jours».



Par ailleurs, ANI a noté que Mikati «a réitéré l'exigence de mettre fin aux violations du cessez-le-feu par (l'entité sioniste), aux attaques continues contre les villes du sud, à la destruction systématique des maisons et des installations et à la violation de l'espace aérien libanais». Selon les données officielles libanaises, 398 violations commises par les forces sionistes ont été enregistrées depuis la signature de l'accord, entraînant le martyre de 32 personnes et faisant aussi 38 blessés. L'agression sioniste contre le Liban a fait au moins 4.063 martyrs et 16.664 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1 400 000 de personnes. La plupart des victimes et des personnes déplacées ont été enregistrées après l'escalade de l'agression le 23 septembre 2024.

Le Makhzen trahit son voisin espagnol

## Les îles Canaries inondées de migrants

**L**e régime du Makhzen marocain, excellent dans les coups bas, dévoile aussi qu'il est ingrat et traître comme aucun autre vis à vis de ses voisins dont l'Espagne envers laquelle il continue de fermer les yeux sur les milliers de migrants voulant rejoindre les enclaves espagnoles, malgré les nombreuses concessions faites par cette dernière, a rapporté un média espagnol. Sous le titre satirique "Le départ de Pateras aux îles Canaries a triplé tandis que le Maroc a demandé à l'Espagne la livraison des réfugiés Sahraouis", le quotidien El País a livré des détails aussi surprenants que choquants sur l'irrespect du Makhzen des règles rudimentaires du voisinage et son ingratitude à l'endroit de celui qui a fait des sacrifices, la mort dans l'âme, concernant le dossier du Sahara occidental, en fermant les yeux sur les flux migratoires voulant arriver sur les enclaves espagnoles. Ainsi et sur la base des données documentées, El País apprend, note le média rai alyoum qui diffuse depuis Londres, que "sur les 10.903 migrants en situation irrégulière arrivés sur les îles depuis les côtes marocaines en 2024, pas moins de 6.165 l'ont fait de septembre à décembre, soit plus de 50 par jour, alors que 4.738 personnes sont arrivées, de janvier à août de la même année, soit moins de 20 par jour". Le tabloïde a fait remarquer, dans le même contexte, qu'à la mi-novembre, les îles Canaries avaient déjà battu le record tragique d'arrivées de migrants irréguliers sur leurs côtes", rappelant que cet état de fait avait provoqué une "urgence humanitaire" dans l'enclave espagnole et fait jaser son président Fernando Clavijo. Souli-

gnant que l'année 2024 s'est terminée avec le chiffre brutal de 46.802 personnes arrivées illégalement sur les îles, le quotidien ibérique a noté, en s'appuyant sur des données officielles du gouvernement, que "le Maroc est le pays d'origine qui a le plus ouvert sa main et a cessé de contrôler ses côtes". Il a fait savoir, à ce sujet, que "depuis les côtes marocaines, 212 bateaux ont pris le départ de la route des îles Canaries tout

au long de l'année 2024, soit une moyenne de 11 par mois et un bateau tous les trois jours", précisant que ce "chiffre est passé à partir de septembre à une moyenne de 30 par mois, soit un bateau par jour". El País a également révélé que le Makhzen avait fait pression l'été dernier sur le gouvernement espagnol pour qu'il livre un groupe de Sahraouis piégés à Barajas et en grève de la faim après avoir demandé l'asile politique en Espagne.

Groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU

## Les interférences étrangères au Soudan condamnées fermement

**L**e groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU a condamné "fermement" lundi les "interférences étrangères" au Soudan, appelant la communauté internationale à "appuyer activement" un plan de paix "consensuel" pour ce pays, ravagé par un conflit armé. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la protection des civils dans la conflits armés, présidée par l'Algérie, le représentant de la Sierra Leone, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, a affirmé que le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone, Guyana) réitère sa "condamnation ferme face aux interférences étrangères au Soudan", soulignant que "pour parvenir à une paix durable au Soudan, toute interférence étrangère doit cesser tout comme le soutien externe fourni aux belligérants". Exprimant le souhait du groupe de parvenir à un "cessez-le-feu rapide" au Soudan afin de jeter les bases d'une